



# BILAN DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE BACCHARIS SAISON (s) (2020) 2021 - 2022

Une autre vie s'invente ici

5 avril 2022



# Déroulé de Paysage



- I. Contexte de lutte (10 min)
- II. Les actions du Parc et des partenaires sur le territoire (20 min)
- III. Cartographie du baccharis situation actuelle et à venir (10 min)
- IV. Chantiers réalisés commune par commune (70 min)
- V. Discussion - Limites et perspectives (30 min)



# Plan de Paysage



## I. Contexte de lutte (10 min)



# Rappels sur la réglementation

## Une évolution récente de la réglementation

### Avant 2014

Code de l'environnement français prévoit l'interdiction d'introduire des EEE dans le milieu naturel (L.411-3)

**2014** : Adoption du Règlement européen relatif aux EEE

**2016** : Publication de la liste des espèces concernées dans l'UE (18 espèces)  
→ *en cours de révision*

**2017** : Transposition du Règlement par Décret dans le code de l'environnement

**2017** : Stratégie nationale française sur les EEE

**2018** : Arrêté interministériel listant les espèces concernées (23 espèces)

**2020** : Stratégie nationale de gestion spécifique au *Baccharis halimifolia*  
→ *en cours de validation*

**Juillet 2020** : Arrêté préfectoral précisant la lutte contre le *Baccharis* dans le Morbihan

**Mars 2021** : Adoption du Règlement européen relatif à l'usage du sel

## STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION relative au Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*, L., 1895 – Asteraceae)



--- Version du 4 mars 2020 ---

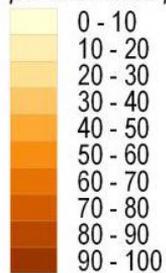


- Données d'observation
- Espaces d'intervention prioritaires

## Protection réglementaire

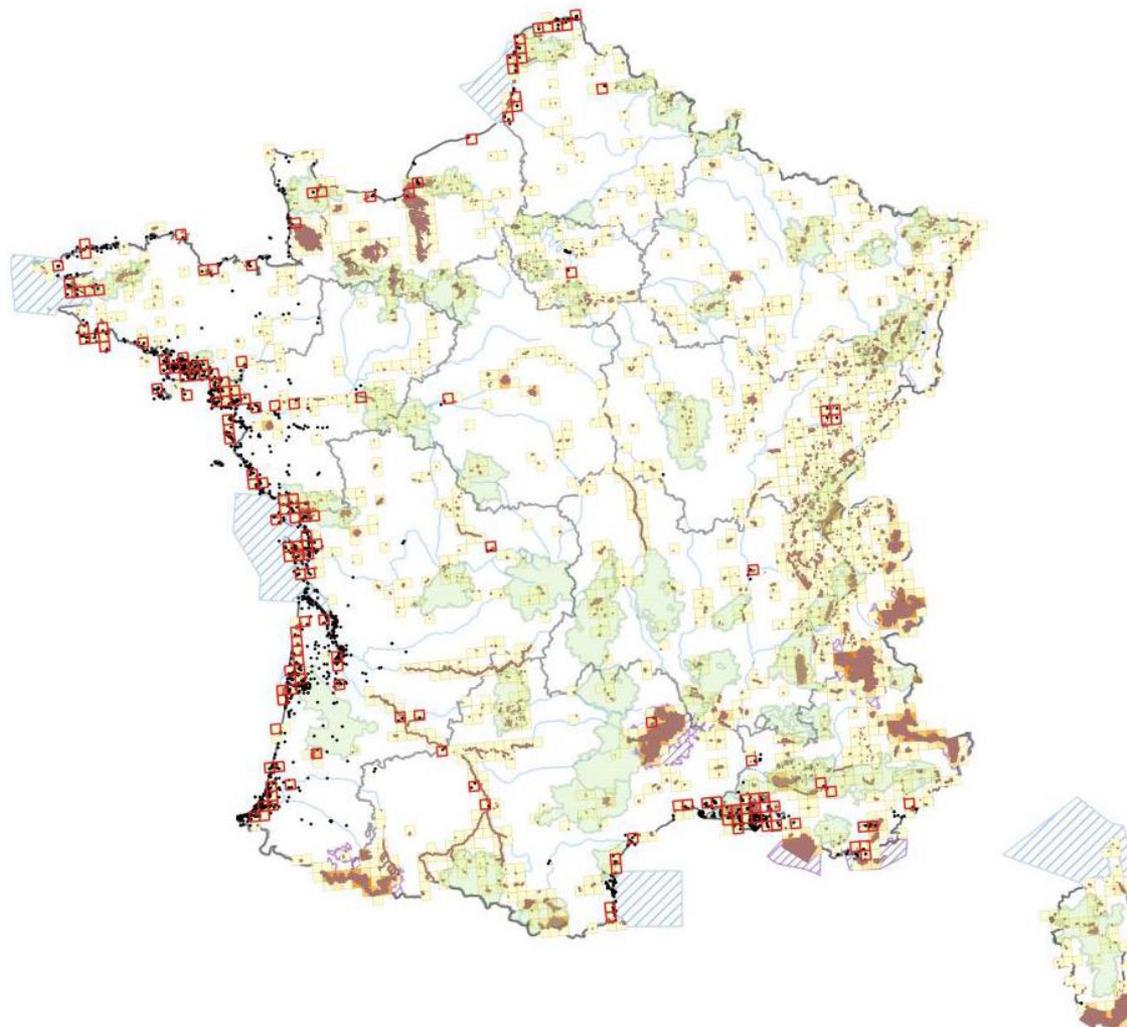
■ Zone de protection réglementaire

Pourcentage de recouvrement de la maille  
par la zone de protection réglementaire



## Protection contractuelle

- Parcs naturels régionaux
- ▨ Parcs naturels marins
- ▨ Aires d'adhésion de Parcs nationaux



\*Carte issue de la stratégie nationale de gestion spécifique au *Baccharis halimifolia*  
(en cours de validation)

# Autorisation de l'usage du sel



L 115/26

FR

Journal officiel de l'Union européenne

6.4.2021

## RÈGLEMENTS

### RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2021/556 DE LA COMMISSION

du 31 mars 2021

modifiant les règlements d'exécution (UE) 2017/1529 et (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation de la substance de base «chlorure de sodium»

S.B.	Culture / zone	F G I*	Cible	Application				Dose d'application par traitement	
				Méthode	Période	Nb d'applications	Intervalle entre applications	g. de substance pour 1 tronc	g. de substance pour 1 ha
Chlorure de sodium 	Marais salants, zone littorale et zones salées (1)	F	Plante invasive <i>Baccharis halimifolia</i>	Application localisée sur une souche d'arbre forée ou sur le sol à proximité directe d'une souche d'arbre ou non forée, avec débordement sur le pourtour direct (2)	De préférence entre novembre et février (1) (2) (3)	1	-	10-100g / souche (1) (2)	10-1000 kg / ha £ (1) (2)

£ En supposant une densité végétale comprise entre 0,1 / m<sup>2</sup> et 1 / m<sup>2</sup>

(1) Le traitement n'est autorisé que dans les marais salants et les zones de marais salants tels que définis par les autorités nationales ou locales.

(2) Le traitement doit être effectué en dehors de la période des pluies

(3) Dans le respect de la nidification des oiseaux

<http://collectif-anti-baccharis.org/la-commission-europeenne-autorise-le-sel-pour-devitaliser-les-souches-de-baccharis/>

# La gestion de l'espèce à l'échelle départementale



- Création d'un comité de pilotage départemental lors de la publication de l'arrêté préfectoral le 31 juillet 2020
- Objectif d'optimisation de la lutte en la coordonnant à l'échelle du Morbihan
  - 1<sup>er</sup> Copil s'est réuni en mai 2021
  - 2<sup>ème</sup> Copil prévu en avril/mai 2022



PRÉFET DU MORBIHAN

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
Service Eau, Nature et Biodiversité

Arrêté relatif à la lutte contre le *Baccharis* (*Baccharis halimifolia*), espèce exotique envahissante, sur le territoire du département du Morbihan

Le préfet du Morbihan,  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le règlement (UE) 1143/2014 du parlement européen et du conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ;

## Article 7 : Coordination et suivi à l'échelle départementale

Il est constitué un comité technique de suivi piloté par la DDTM du Morbihan et comprenant la DREAL Bretagne, les représentants des collectivités, des établissements publics et des associations, opérateurs Natura 2000, scientifiques, représentant des propriétaires privés impliqués dans les opérations de lutte.

Ce comité décline la stratégie nationale et régionale de lutte contre le *Baccharis halimifolia* au niveau départemental en s'assurant de la bonne coordination des actions sur les territoires, établit une feuille de route opérationnelle et dresse le bilan quantitatif et qualitatif des opérations après chaque saison de lutte. Il se réunit en avril/mai de chaque année.

Encadrement d'un stage de master 2 : Bilan et perspectives de la gestion dans le Morbihan (N. Le Boulicaut, 2021)

# Plan de Paysage



II. Les actions du Parc et des partenaires sur le territoire (20 min)

**STOP AU BACCHARIS**  
RÉUNION PUBLIQUE  
LUNDI 15 OCTOBRE  
À 18H30

- // Projection d'un film explicatif
- // Expérience de la commune de Séné
- // Cartographie du Baccharis sur Sarzeau
- // Questions-réponses

**SALLE ARMORIQUE** - ESPACE CULTUREL L'HERMINE

Service Environnement  
02 97 48 29 60 - environnement@sarzeau.fr

WWW.SARZEAU.FR  
L'Commune de Sarzeau

Sarzeau



Une autre vie s'invente ici

Collectif  
Anti-  
baccharis



Conservatoire du  
littoral

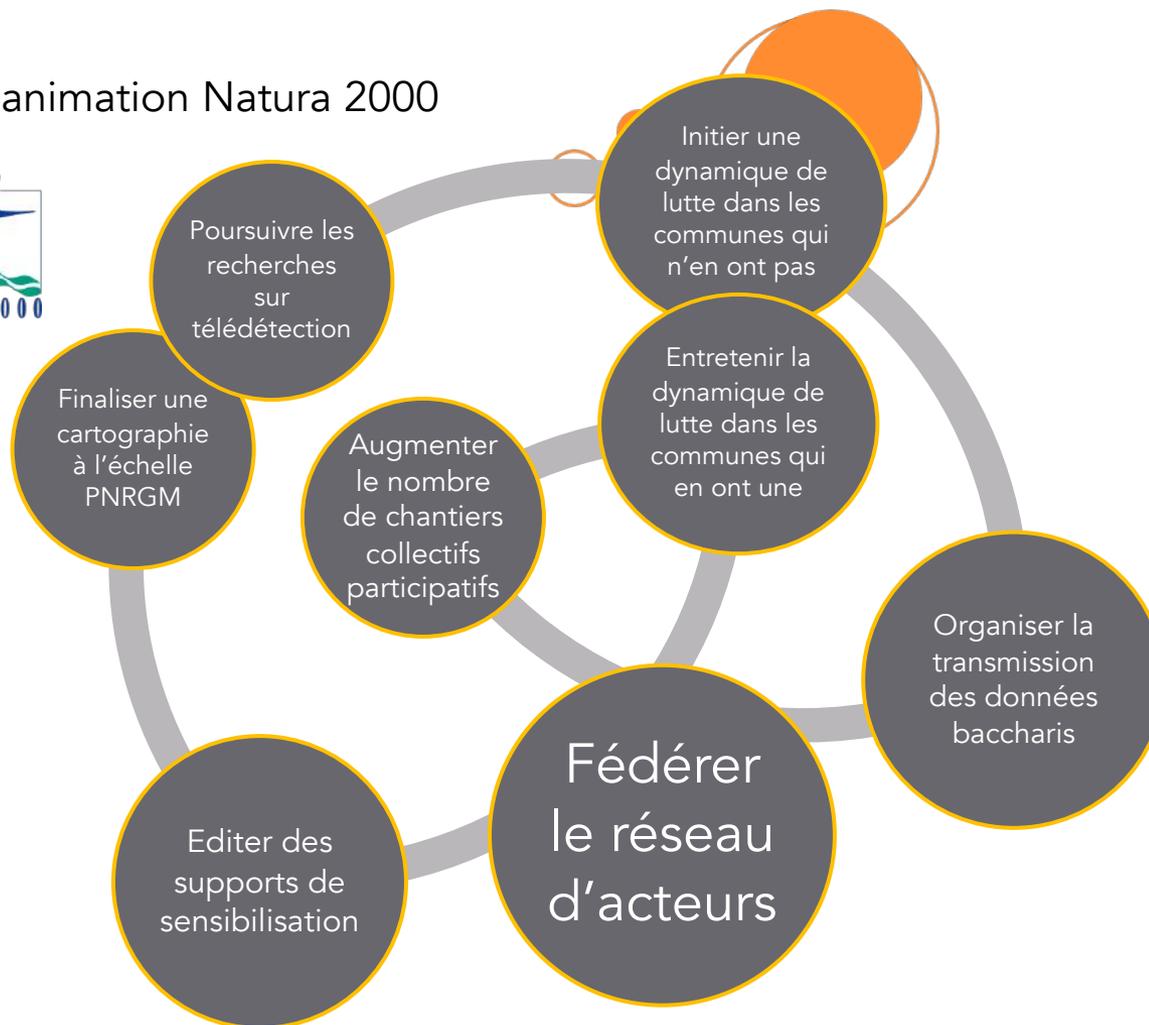


Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan  
Park ar Mor Bihan

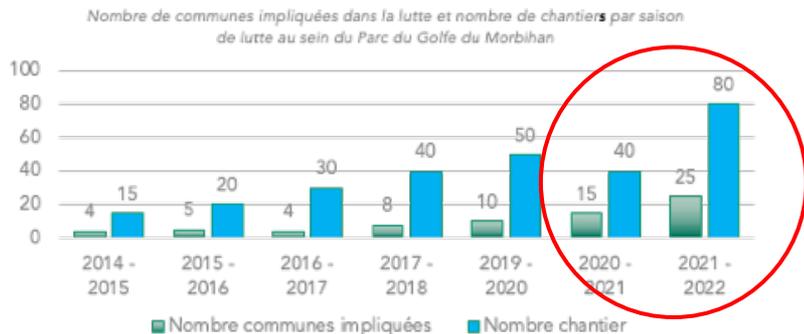
# Stratégie d'actions du Parc 2020 - 2022

## Financements

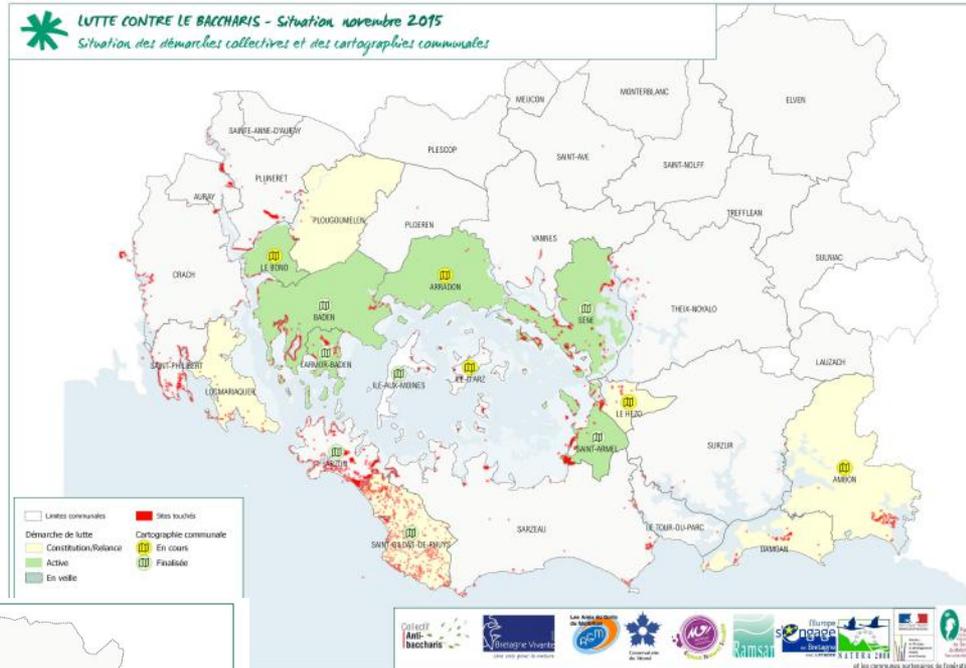
Fond DREAL dédié + animation Natura 2000



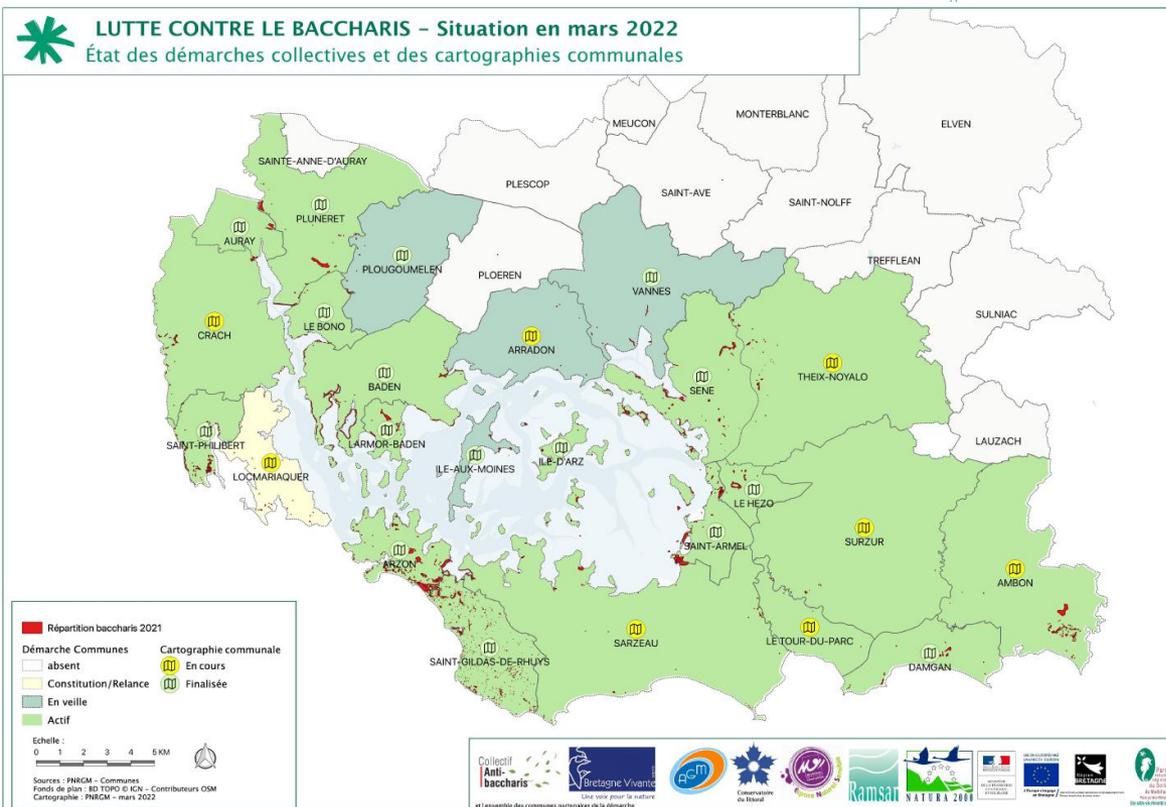
➤ Accompagnement des communes infestées pour la mise en place d'actions de lutte



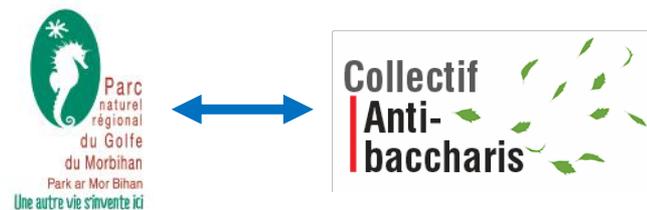
LUTTE CONTRE LE BACCHARIS - Situation novembre 2015  
Situation des démarches collectives et des cartographies communales



LUTTE CONTRE LE BACCHARIS - Situation en mars 2022  
État des démarches collectives et des cartographies communales



➤ Coordination avec le Collectif anti-baccharis pour se partager l'effort d'animation entre les communes



# Actions réalisées par le Parc

## Création de supports de sensibilisation

- Flyers imprimés en 3000 exemplaires
- Panneau chantier d'arrachage disponible en version numérique
- Guide technique d'accompagnement (en cours de finalisation)



### SIGNALER DU BACCHARIS

Depuis juillet 2020, un arrêté de la préfecture du morbihan interdit la détention de baccharis dans son jardin. Prévenez-nous si vous en voyez lors de vos balades :

- auprès de votre mairie
- en quelques clics sur le site [observation.parc-golfe-morbihan.bzh](http://observation.parc-golfe-morbihan.bzh)

#### Pour en savoir plus :

- [collectif-anti-baccharis.org](http://collectif-anti-baccharis.org)
- [especes-exotiques-envahissantes.fr](http://especes-exotiques-envahissantes.fr)
- [parc-golfe-morbihan.bzh](http://parc-golfe-morbihan.bzh) ou 02 97 62 03 03



### ZONES LITTORALES EN DANGER

#### LE BACCHARIS HALIMIFOLIA, UNE ESPÈCE NUISIBLE

Le baccharis, plante importée d'Amérique du Nord, ne présente pas d'espèces compétitrices sur le littoral français. Son implantation entraîne la fermeture de milieux auparavant ouverts, modifie les habitats originaux et constitue ainsi une menace importante pour nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux.

Sa capacité de production de graines en grande quantité (plus d'un million par pied !) couplée à une large dispersion par le vent et par l'eau entraîne une rapide colonisation des milieux naturels.

**CHANTIER D'ARRACHAGE DE BACCHARIS** *chantier teuanñ bakaris*

Le littoral et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan s'engagent dans la lutte contre une espèce exotique envahissante : le Baccharis halimifolia. Afin d'arracher complètement la plante de nos paysages, l'arrachage complet des adultes et de leurs racines est nécessaire. C'est pourquoi plusieurs dizaines de chantiers participatifs ont été organisés depuis le début de l'été.

**UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ**  
*Un danger evit d'alcortez ar vobeg*

Importé d'Amérique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle, le Baccharis ne présente pas de compétiteur sur nos écosystèmes littoraux. En s'installant dans les zones littorales, elle permet de créer des espèces locales et entraîne une perte importante de biodiversité. Ainsi, l'eau et le sol du littoral se retrouvent menacés par ses envahissements.

**COMMENT LUTTER CONTRE LE BACCHARIS ?**  
*Pevegz donat de bouc ar bakaris ?*

Si le littoral est envahi par la plante, il faut procéder à un arrachage complet (racines et tiges). La période optimale de lutte est avant le début de la floraison, c'est-à-dire avant le début de la période de reproduction des graines.

Après arrachage, il faut éviter de transporter les déchets produits et les laisser sécher sur place. L'idéal est de les brûler. Une dérogation préfectorale est prévue en ce sens du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

Une formation de terrain lors de la formation sera proposée pour être réalisée pour lutter contre les espèces envahissantes.

**Nous rejoindre**

La participation des habitants de la commune est la bienvenue lors des chantiers d'arrachage. Pour cela, il suffit de nous contacter de votre mairie ou bien du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan par mail à [action.concertee@parc-nr-golfe-morbihan.bzh](mailto:action.concertee@parc-nr-golfe-morbihan.bzh), par téléphone au 02 97 62 03 03, ou en personne votre accueil de participer à un chantier d'arrachage.

À terme, plus les nombres d'adultes ramassés à la problématique sera important plus la lutte contre cette espèce envahissante sera efficace. Chaque participation contribue à la préservation de nos milieux naturels.

**En savoir plus**

Plus d'information sur les sites internet du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et de Collectif anti-baccharis : [www.parc-nr-golfe-morbihan.bzh](http://www.parc-nr-golfe-morbihan.bzh) [www.collectif-anti-baccharis.org](http://www.collectif-anti-baccharis.org)

Plus d'information sur les espèces exotiques envahissantes : [www.especes-exotiques-envahissantes.fr](http://www.especes-exotiques-envahissantes.fr)

# Actions réalisées par le Parc

## Sensibilisation ciblée / formation

### Réalisation d'un publipostage à destination des paysagistes

- Listing des entreprises paysagistes intervenant sur le territoire
- Envoi d'un courrier de sensibilisation, accompagné du flyer et de l'arrêté préfectoral à plus de 330 entreprises



### Sortie de sensibilisation avec les Aires Marines Educatives (AME)

- 3 interventions réalisées en 2021 et 2022 (Crac'h, Damgan et Auray)

### Demi-journée de sensibilisation des services techniques fin novembre 2021

- Une quinzaine de communes sensibilisées à la problématique du baccharis

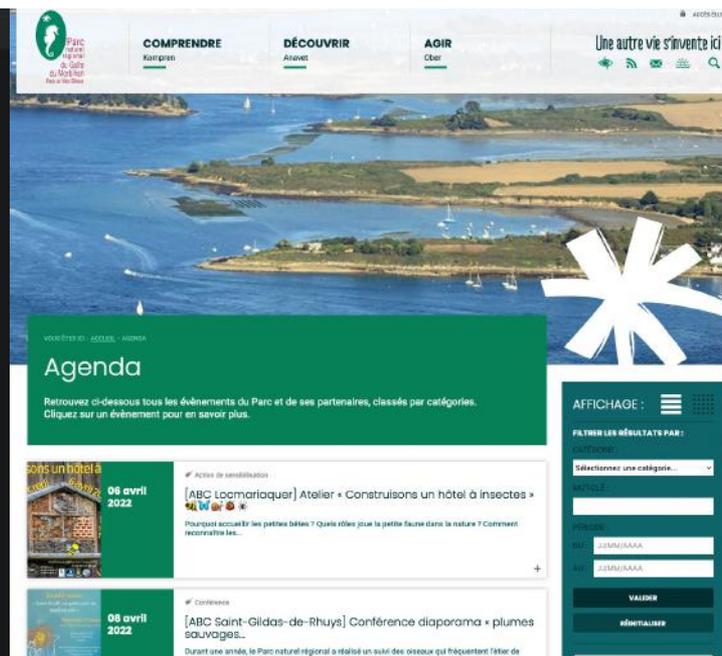
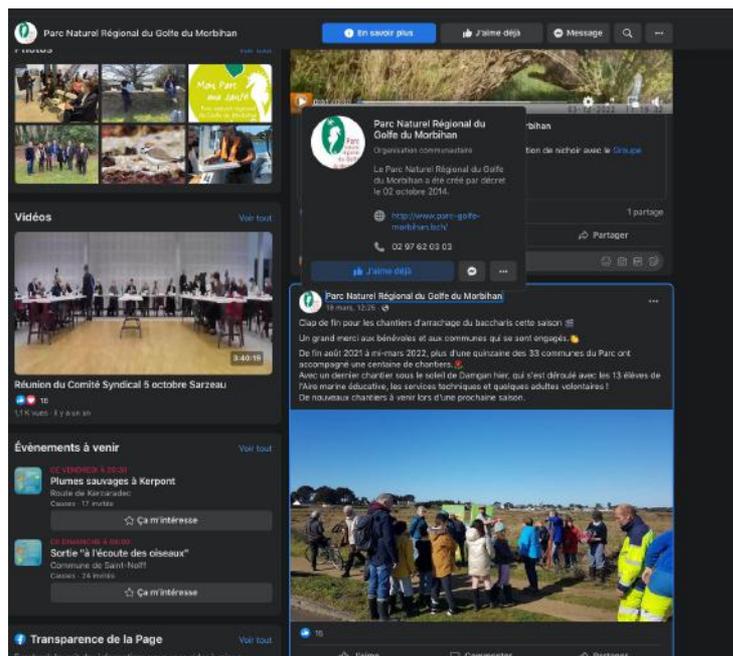
# Actions réalisées par le Parc

## Communication des chantiers

- Labellisation de 3 chantiers à la Journée Mondiale des Zones Humides du 2 février 2022
- Partage des informations chantiers sur la page facebook et l'Agenda du site internet du Parc (accessible à tous les partenaires)

## Journée mondiale des zones humides

2 février



# Les structures partenaires

Propriétaire ou gestionnaire d'espaces naturels infestés sur le territoire



Propriétaires  
privés

Département  
du Morbihan  
Espaces  
naturels  
sensibles



Etablissements  
publics

Communes  
concernées

Conservatoire  
du littoral

ETPB  
Vilaine



Institution  
d'Aménagement  
de la Vilaine

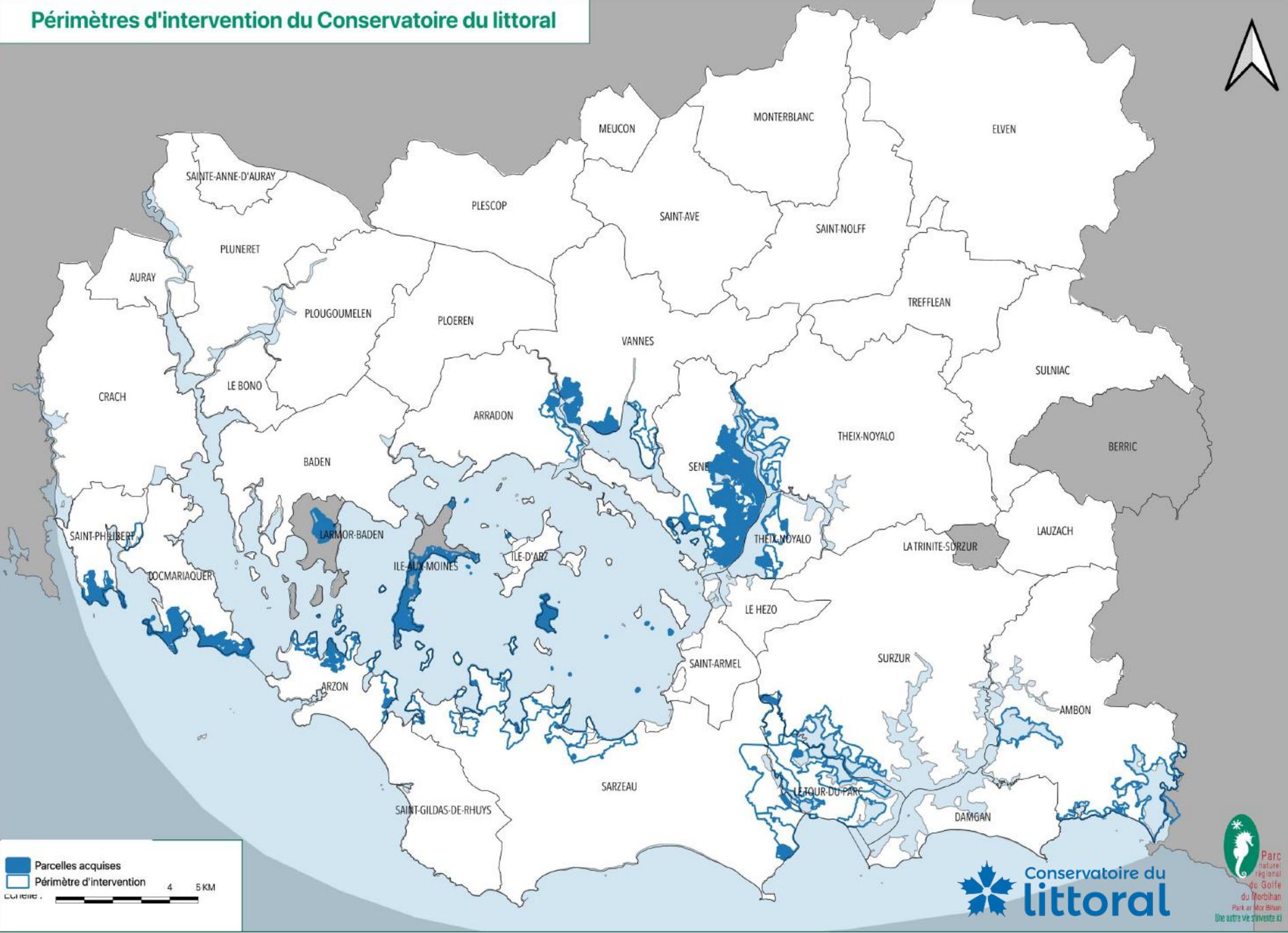


Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan  
Park ar Mor Bihan

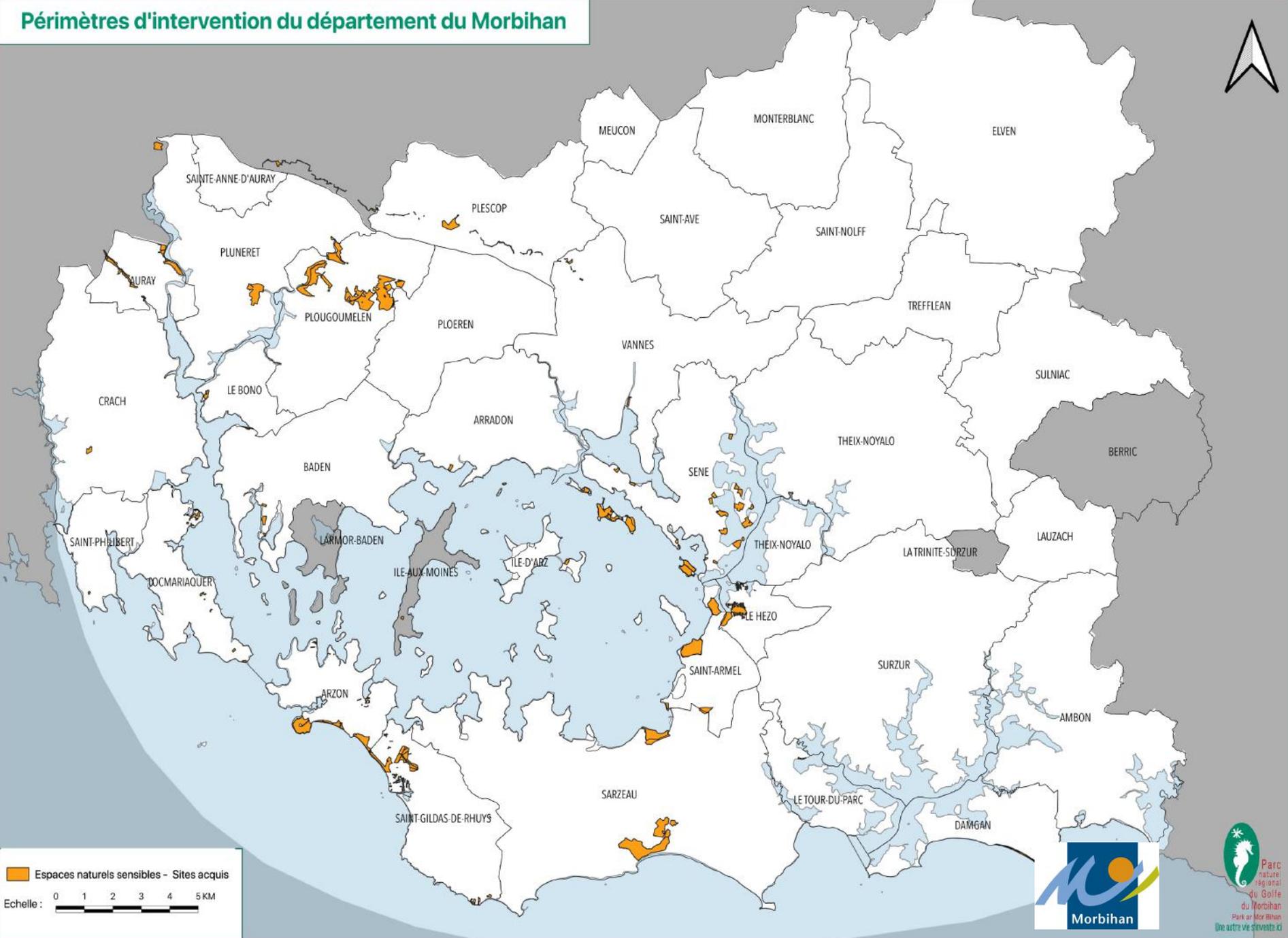


Conservatoire du  
littoral

# Périmètres d'intervention du Conservatoire du littoral



# Périmètres d'intervention du département du Morbihan



 Espaces naturels sensibles - Sites acquis

Echelle : 0 1 2 3 4 5 KM



# Intervention de l'EPTB Vilaine sur la commune d'Ambon



Carte de localisation du Baccharis sur le secteur de Tissac

Financement de l'ordre de 30 000€ (20% autofinancement + 80% Etat)  
→ en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « plan de relance biodiversité »

Ambon, secteur de Tissac, plus gros foyer du site Natura 2000 « Estuaire et Baie de Vilaine »

Gyrobroyage et traction animale

Traction animale

## Legende Baccharis :

● Données ponctuelles

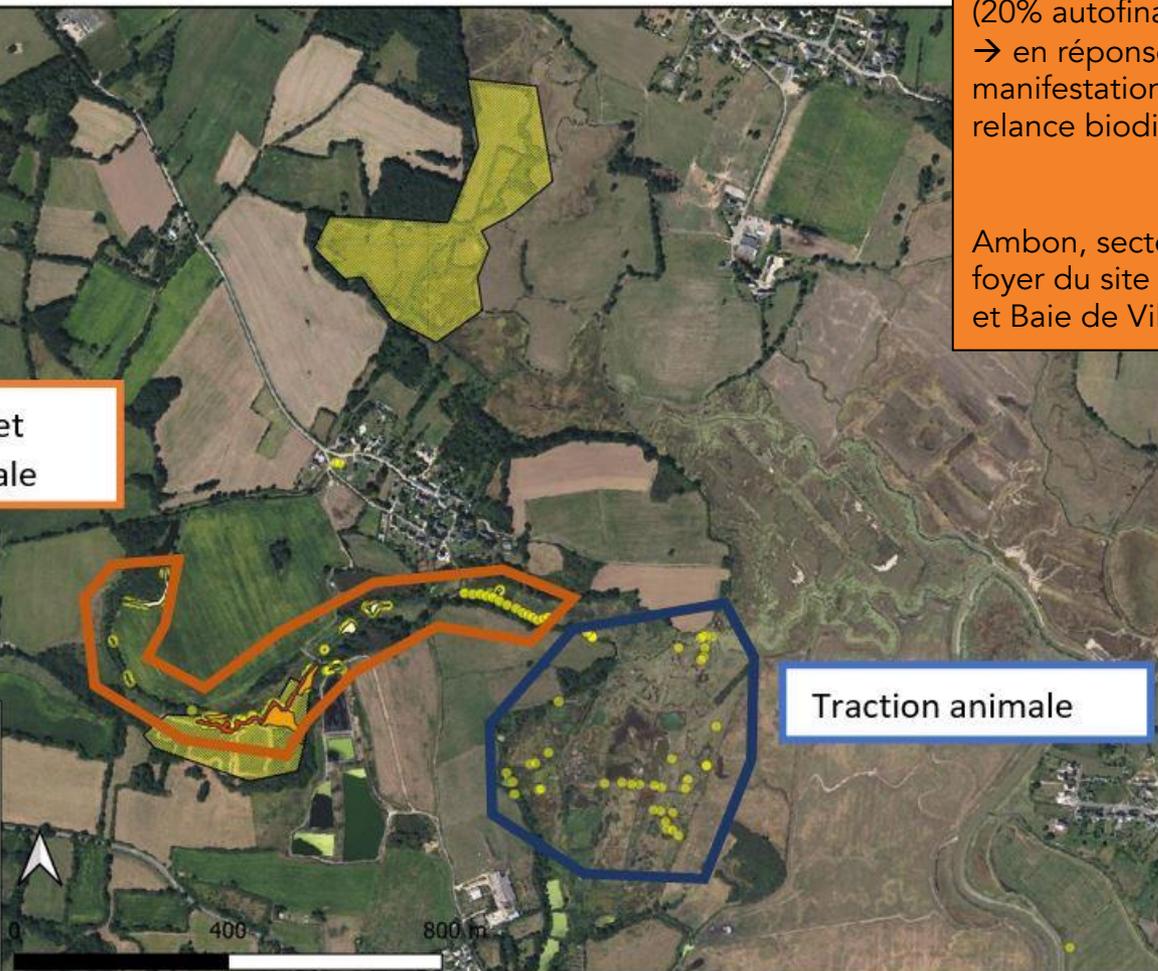
### Donnes surfaciques

< 30%

30 - 60%

> 60%

Zonage Baccharis grossier



# Intervention de l'EPTB Vilaine sur la commune d'Ambon



- Chantier réalisé par l'entreprise moutons gloutons (gyrobroyage+ traction animale) du 23 aout et 3 septembre 2021
- Données estimatives : plus de 150 pieds arrachés par traction animale et 6500 m<sup>2</sup> par gyrobroyage



# Rencontres auprès des acteurs institutionnels



Démarches engagées auprès de gestionnaires d'ouvrages/de réseaux : sensibilisation et intégration d'une politique de lutte

- Gestionnaires des réseaux routiers : DIRO, CD56
- Structures intercommunales : AQTA, GMVA
  - Services assainissement : gestion de bassins de lagunages de STEP (+ Veolia, + Saur)
  - Brigades nature et patrimoine (x2)

*Photos de baccharis dans l'enceinte des lagunes de Poulben*



On constate une importante présence de **baccharis** le long des clôtures nord et ouest qui encadrent les lagunes, ainsi que le pourtour des bassins.



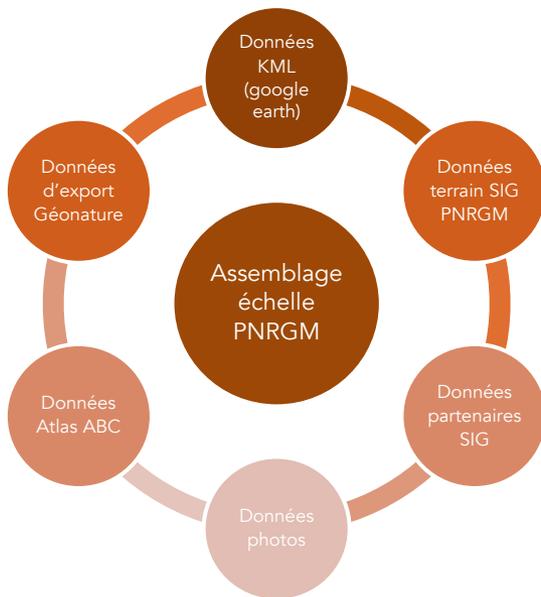
## III. Cartographie du baccharis – situation actuelle et à venir (10min)



# Cartographie des foyers à l'échelle du territoire



## Compilation cartographique des observations

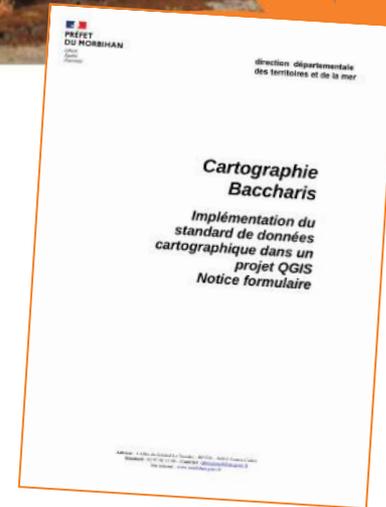


- Système d'Information Géographique (SIG)
- Agrégation d'observations toutes dates (historique)
- Sources PNR (cartographies communales, observations terrain...) et partenaires (cartographies du CAB, documents communaux...)
- Harmonisation des champs d'information

Capitalisation et assemblage de l'ensemble des observations baccharis (internes + partenaires) à l'échelle du territoire du Parc

# Cartographie à l'échelle départementale

Sous-groupe cartographie animé par la DDTM du Morbihan



- Capitalisation et assemblage de l'ensemble des observations baccharis à l'échelle du Morbihan

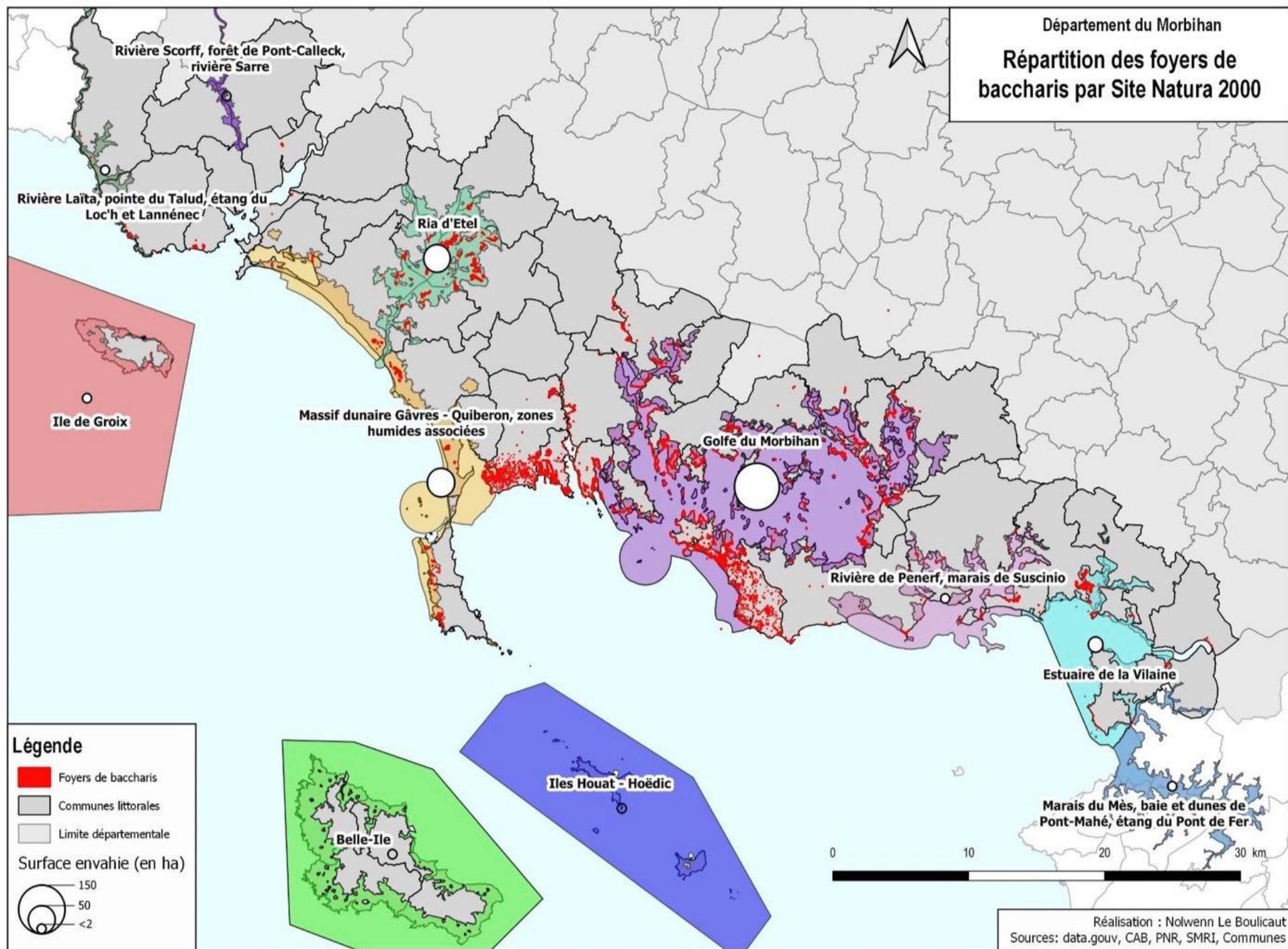
*Au total, plus de 4 000 polygones d'observations compilés dans le Morbihan*

- Harmonisation de la représentation
- Homogénéisation de champs
- Mise en place d'une « routine » pour actualiser cette donnée avec création d'un sous-groupe cartographie animé par la DDTM

Champs de la table attributaire

Numéro de champs	Nom du champ		Description	Format	Obligation de renseigner l'attribut	Règles d'écriture		Remplissage automatique
	Nom du champ à renseigner dans la table attributaire	Alias du champ				Texte en gras = règles d'écriture Texte souligné = valeurs invariables Texte en italique = exemple Texte entre guillemets = valeur attendue		
1	unique_id_sinp	id_sinp	Identifiant unique de la donnée d'occurrence : utilisé à l'échelle de la plateforme régionale et nationale du SINP et dans la base de données du GBIF (Global Biodiversity Information Facility).	UUID	Oui, si possible dès la création de la donnée	A compléter si possible dès la création de la donnée. Ex : <b>110e8400-e29b-11d4-a716-446655440000</b>	Oui	
2	entity_source_pk_valeur	identifiant_structure	Forme de l'identifiant permettant de définir rapidement l'origine de l'entité.	Texte	Oui	Elle a été définie de la façon suivante : « <b>STRUCTURE_N°</b> » Ex : <i>PNR_21</i>	Oui	
2bis		structure	Nom de la structure	Texte	Oui	Les espaces, qu'il s'agisse d'un nom composé ou d'un tiré, sont représentés par un « _ ».	Non	
3	id_dataset		Identifiant du jeu de données.	Texte	Oui, pour le compilateur de données	Ce champ n'est pas à compléter.	Oui	
3 bis	data_name	nom_étude	Nom du jeu de données.	Texte	Oui	« <b>Etude baccharis 56</b> »	Oui	
4	cd_nom	code_taxref	Code du taxon issu du référentiel taxonomique TAXREF correspondant à l'identifiant unique du nom scientifique du taxon observé	Entier	Oui	Pour le baccharis : « <b>85474</b> »	Oui	

Département du Morbihan  
Répartition des foyers de  
baccharis par Site Natura 2000



# Travaux de R&D sur la télédétection

Traitement automatisé d'images aériennes

intérêt → grande échelle ; récurrence (détection précoce, suivi) ; gain temps/financier

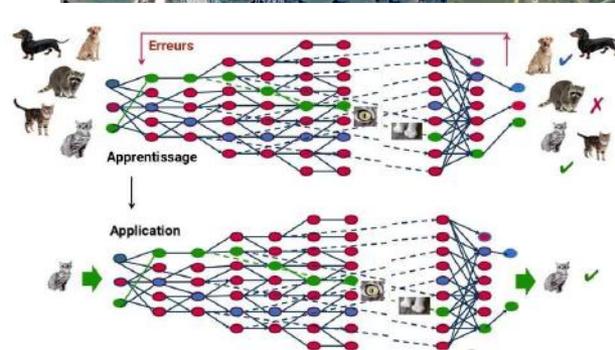
Partenariat Agrocampus Ouest

- 2016-2017 : travaux dans le cadre de cursus de Master 2 : études d'opportunité
- 2018 : stage dédié de Master 1 : modèle de traitement par télédétection sur image satellite et drone

Partenariat UBS (IRISA)

- 2022 : stage dédié de Master 1 : apport des réseaux de neurone (« deeplearning »)

+ Acquisitions de sources d'images : scènes satellites Pléiades et campagnes drones





## IV. Chantiers réalisés commune par commune (70 min)



# Les phases de la lutte anti-baccharis



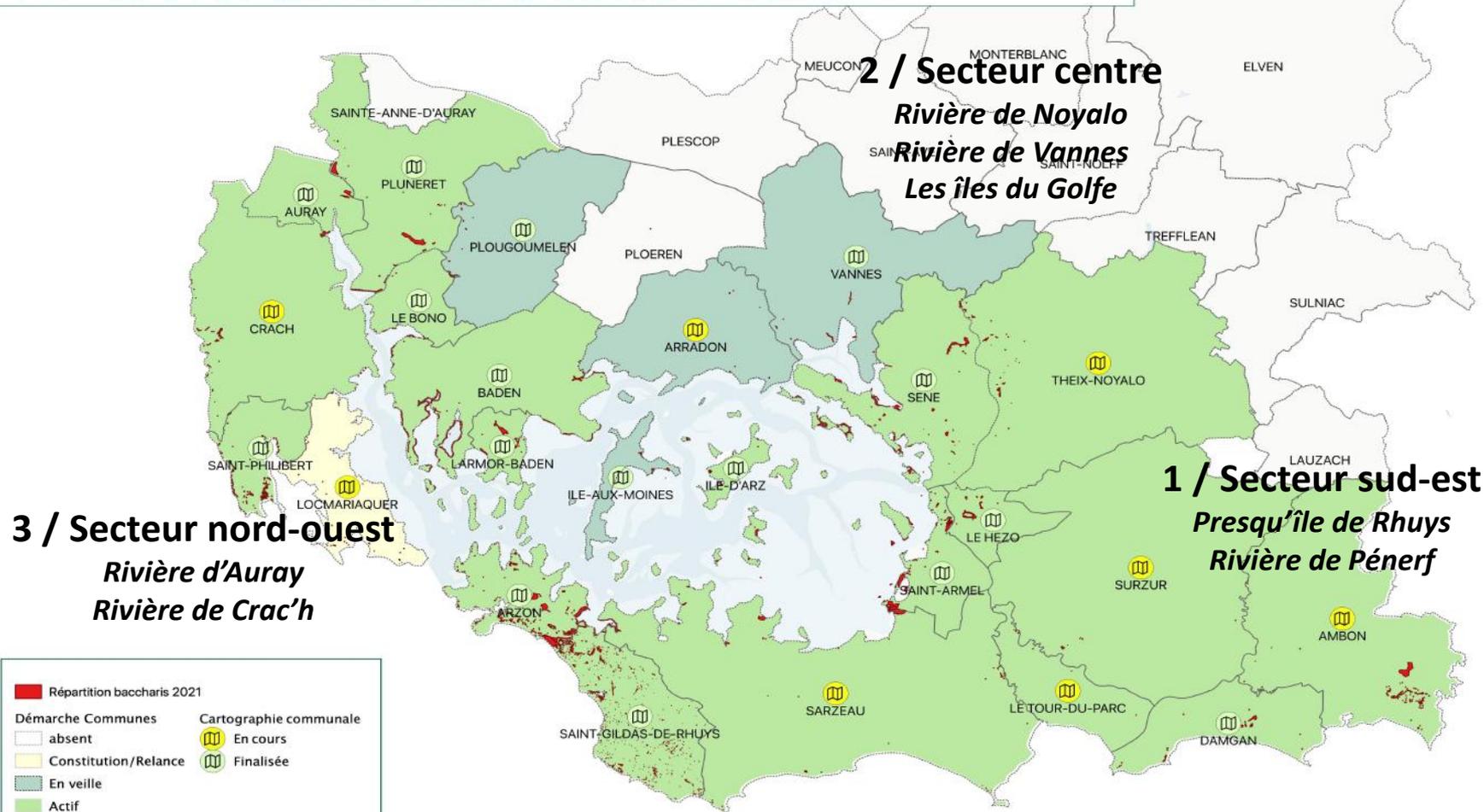
- **Inventaire cartographique** >>> zone inventoriée (polygone Qgis)
- **Phase de lutte effective** de 2 à 5/7 ans suivant la pression de lutte, les difficultés diverses, la persistance de la vitalité des graines,.....
- **Phase relictuelle**, durée variable, avec très peu de plants nouveaux (germinations ou rejets à partir de racines)
- **Phase de surveillance** avec absence de nouveaux plants pendant 2 ans de suite
- **ZONE ERADIQUEE**

# Les actions par commune



## LUTTE CONTRE LE BACCHARIS – Situation en mars 2022

État des démarches collectives et des cartographies communales



■ Répartition baccharis 2021

Démarche Communes

- absent
- Constitution/Relance
- En veille
- Actif

Cartographie communale

- En cours
- Finalisée

Echelle : 0 1 2 3 4 5 KM



Sources : PNRGM – Communes  
Fonds de plan : BD TOPO © IGN – Contributeurs OSM  
Cartographie : PNRGM – mars 2022

Collectif  
Anti-  
baccharis



et l'ensemble des communes partenaires de la démarche



# Commune par commune



## 2 / Secteur centre

*Rivière de Noyal*  
*Rivière de Vannes*  
*Les îles du Golfe*

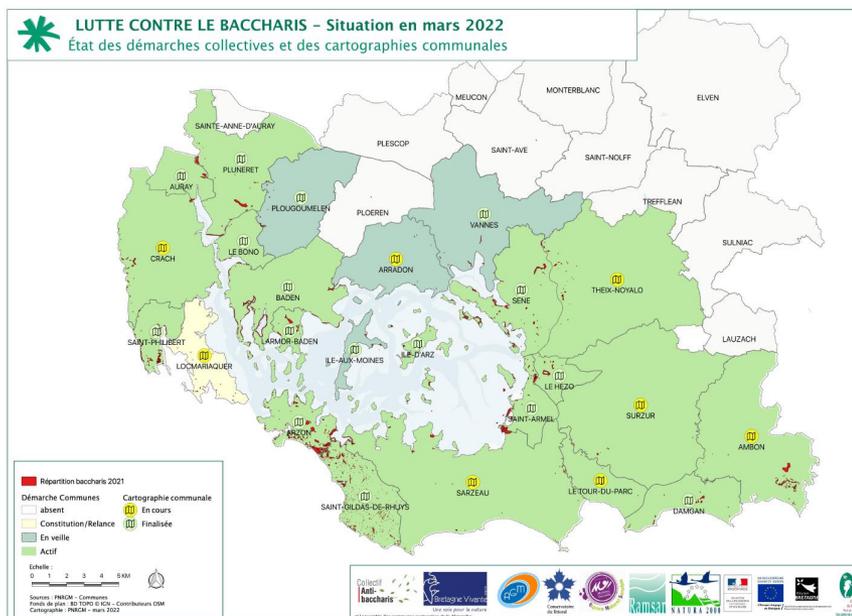
Saint-Armel  
Le Hézo  
Theix-Noyal  
Séné  
Vannes  
Arradon  
Ile d'Arz  
Ile-aux-Moines

Bilan présenté par le Collectif  
Anti-Baccharis (CAB)  
Bilan présenté par le PNR

## 3 / Secteur nord-ouest

*Rivière d'Auray et du Bono*  
*Rivière de Crac'h*

Baden  
Larmor-Baden  
Plougoumelen  
Le Bono  
Pluneret  
Auray  
Crac'h  
Saint-Philibert  
Locmariaquer



## 1 / Secteur sud-est

*Presqu'île de Rhuys*  
*Rivière de Pénerf*

Arzon  
Saint-Gildas-de-Rhuys  
Sarzeau  
Le Tour-du-Parc  
Ambon  
Surzur  
Damgan

24 des 35 communes du Parc sont concernées  
par la présence de baccharis (dont 2 hors Parc)

# Arzon

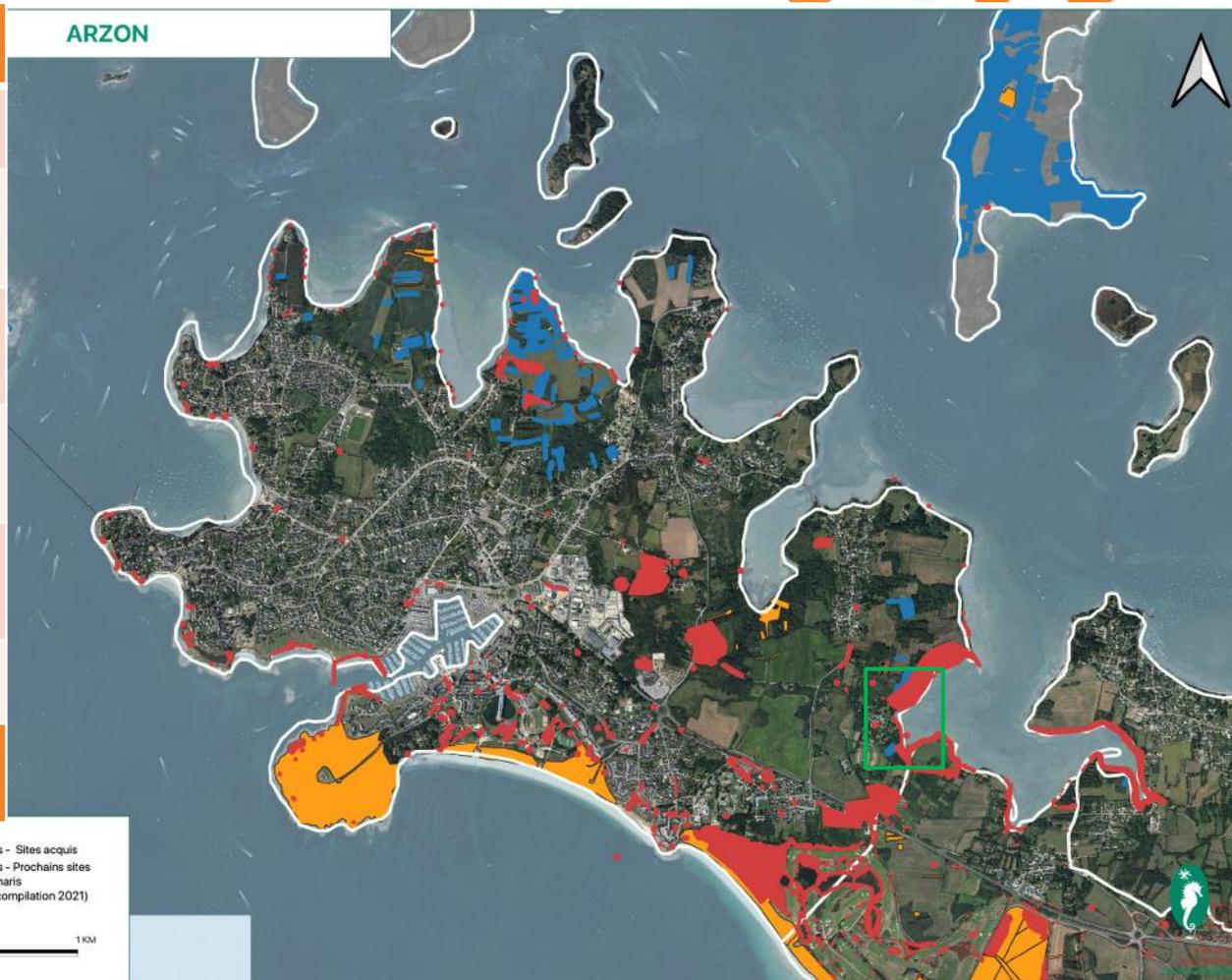
Sarah MIGLIASSO (Commune)



Année de début de lutte	2021 (+ site de Fogoë, 2012)
Nombre total de chantiers*	13 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	9 chantiers
Implication des services techniques	Oui
Prévention des privés	Oui Par courrier, zone par zone
Financement de prestation	Oui Brigades Nature GMVA Traction équine
Surface infestée**	20 hectares

\*hors initiative individuelle

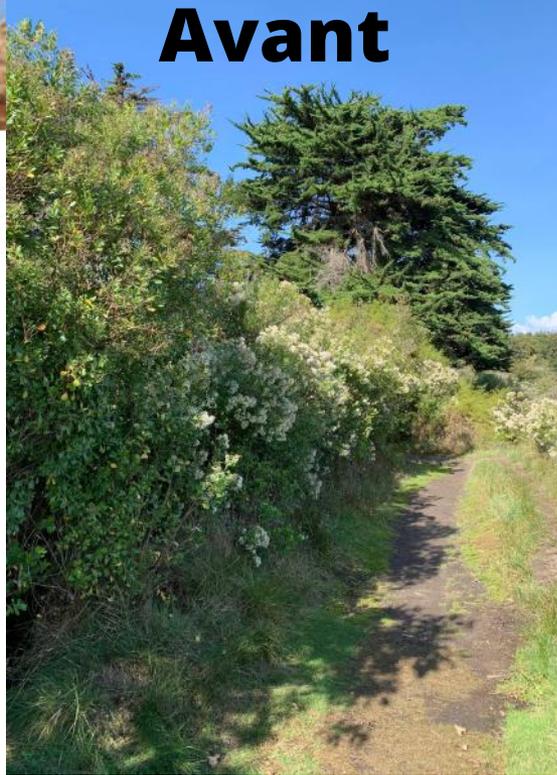
\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé





# Avant

# Après



50  
Mètres

### Légende

- Parcelles concernées sans réponses
- Parcelles privées réponse favorable
- Parcelles du Conservatoire du littoral
- Parcelles communales

Une autre vie s'invente ici



## Suite envisagée

- Nouveaux secteurs de lutte, parcelles aux abords de la rue Jules César
- Envoi de courriers aux nouveaux propriétaires privés
- Prévoir une dizaine de dates d'intervention en 2022/2023



# Saint-Gildas-de-Rhuys

Frédéric Pinel (Commune)



Année de début de lutte	2011
Nombre total de chantiers*	25 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	1 chantier
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Oui Traction équine (Contrat N2000 puis régie) 1 semaine par an depuis 2017
Surface infestée**	2 hectares

\*hors initiative individuelle  
\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé





Plan de

- L'un des premiers chantiers bénévoles d'arrachage

*Etier de Kerpont, 2011*



Golf Rhuys Kerver, 2016

# Sarzeau

Gaëtan HAZEVIS (Commune)

Claude FUCHS (Associatif)



Année de début de lutte	2016
Nombre total de chantiers*	15 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	2 chantiers
Implication des services techniques	Oui Sur terrain communal
Prévention des privés	Oui Par courrier
Financement de prestation	Oui Brigades Nature GMVA
Surface infestée**	10 hectares
<i>*hors initiative individuelle</i> <i>**valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé</i>	



# Sarzeau

Gaëtan HAZEVIS (Commune)

Claude FUCHS (Associatif)



## Perspectives 2022 - 23

- Achat d'une parcelle par la commune envahie par du baccharis → traitement par mécanisation ?
- Relance de N chantiers conjoints bénévoles + services techniques sur les parcelles communales



# Le Tour-du-Parc

Magali TOUATI (Commune)



Année de début de lutte	2021
Nombre total de chantiers*	6 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	5 chantiers
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	1,5 hectares
<i>*hors initiative individuelle</i> <i>**valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé</i>	

LE TOUR-DU-PARC





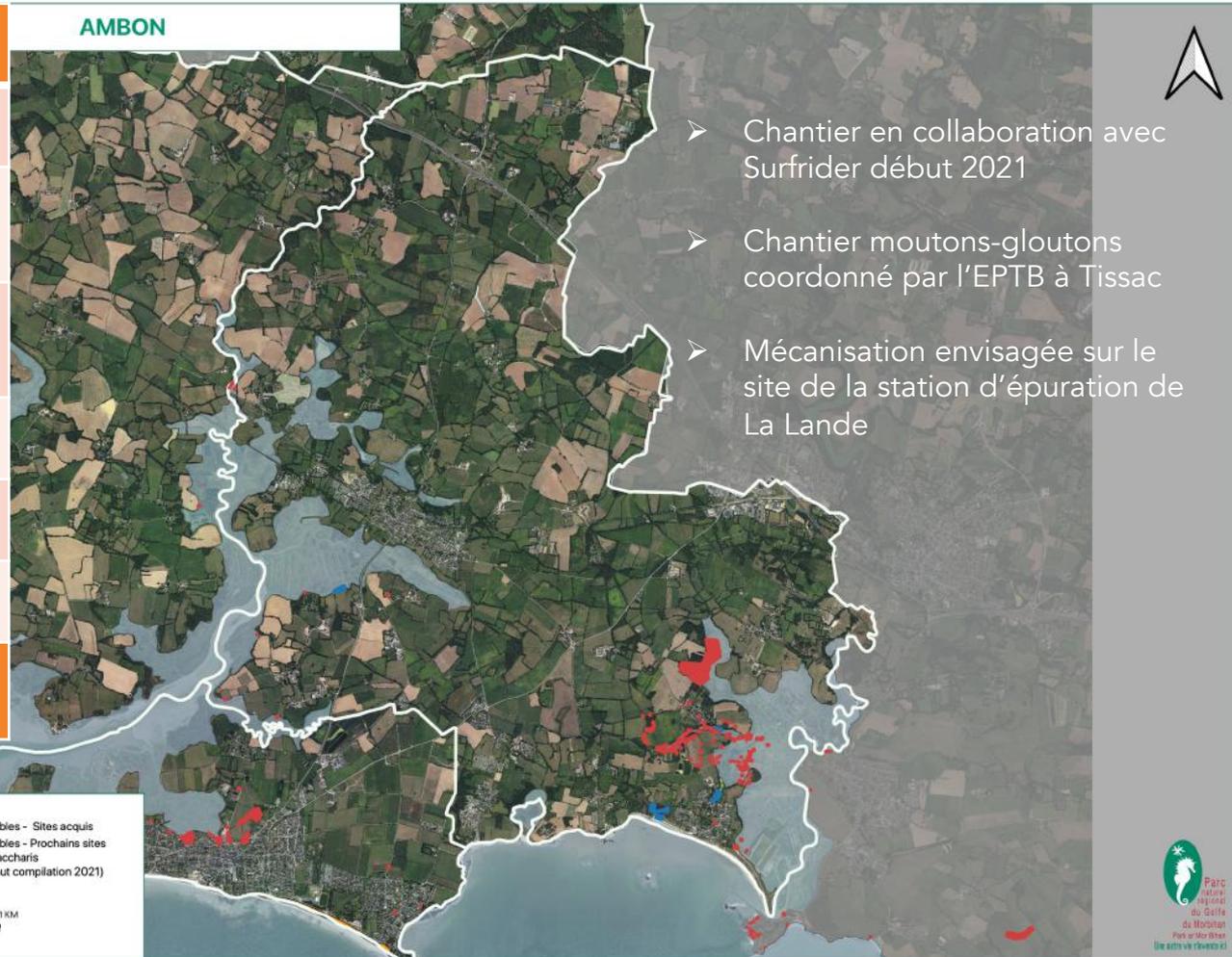
Une autre vie s'invente ici

# Ambon

Christophe CHEVEREAU (Commune)



Année de début de lutte	2017
Nombre total de chantiers*	5 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	0 chantier Hors action EPTB
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	13 hectares
<i>*hors initiative individuelle</i> <i>**valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé</i>	



# Surzur

Vincent TANGUY (Commune)



Année de début de lutte	2021
Nombre total de chantiers*	4 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	3 chantiers
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Oui Organisation d'une rencontre avec les propriétaires de marais
Financement de prestation	Oui Moutons-Gloutons
Surface infestée**	0,5 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé





Intervention de l'entreprise  
Moutons-Gloutons sur le site  
de Saint-Anne-Grappon

Surzur, septembre 2021

# Damgan

Serge LEPERSONNIC (Commune)



Année de début de lutte	2016
Nombre total de chantiers*	9 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	6 chantiers
Implication des services techniques	Oui En soutien des chantiers participatifs
Prévention des privés	En cours
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	6 hectares
<i>*hors initiative individuelle</i> <i>**valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé</i>	





# Commune par commune



## 2 / Secteur centre

*Rivière de Noyal*

*Rivière de Vannes*

*Les îles du Golfe*

Saint-Armel  
Le Hézo  
Theix-Noyal  
Séné  
Vannes  
Arradon  
Ile d'Arz  
Ile-aux-Moines

Bilan présenté par le Collectif  
Anti-Baccharis (CAB)  
Bilan présenté par le PNR

## 3 / Secteur nord-ouest

*Rivière d'Auray et du Bono*

*Rivière de Crac'h*

Baden  
Larmor-Baden  
Plougoumelen  
Le Bono  
Auray  
Pluneret  
Crac'h  
Saint-Philibert  
Locmariaquer



## 1 / Secteur sud-est

*Presqu'île de Rhuys*

*Rivière de Pénerf*

Arzon  
Saint-Gildas-de-Rhuys  
Sarzeau  
Le Tour-du-Parc  
Ambon  
Surzur  
Damgan

24 des 35 communes du Parc sont concernées par la présence de baccharis (dont 2 hors-Parc)

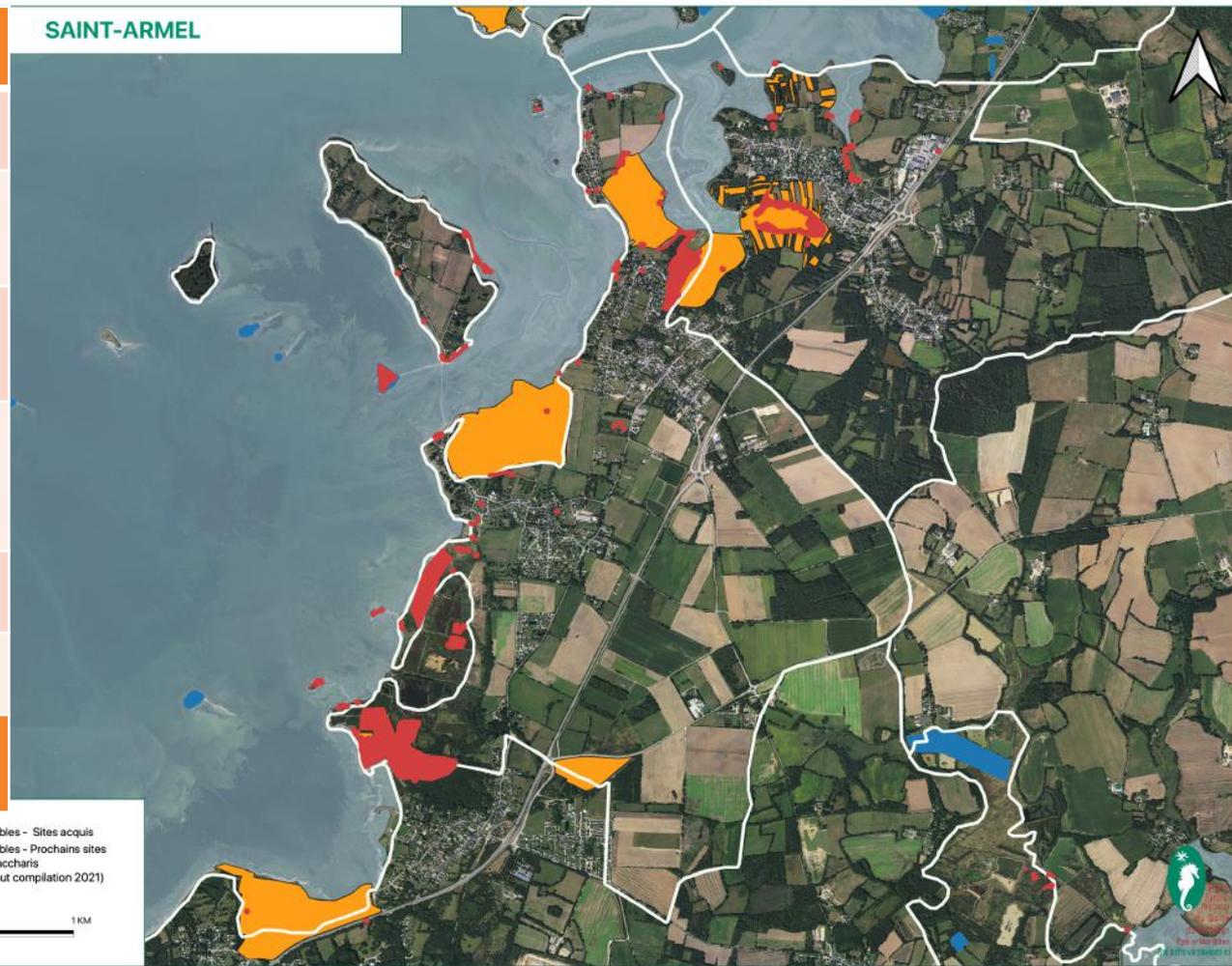
# Saint-Armel

Rémy BESNARD (Associatif)

Collectif  
Anti-  
baccharis



Année de début de lutte	2015
Nombre total de chantiers*	Plus de 80 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	35 chantiers
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Oui Ciblée sur propriétaires des principaux marais infestés
Financement de prestation	Non, hors site ENS
Surface infestée**	25 hectares
<i>*hors initiative individuelle</i> <i>**valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé</i>	

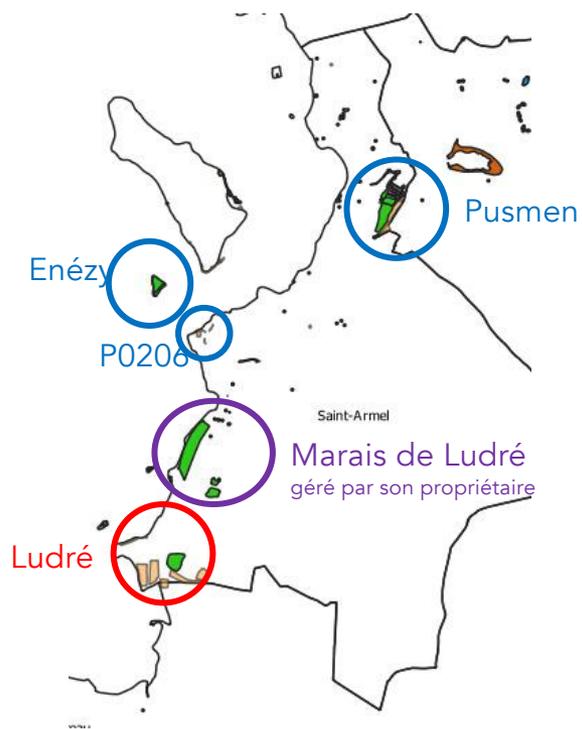


# Collectif anti-baccharis de Saint Armel



<i>Année de début de lutte</i>	<b>2015</b>
<i>Nombre moyen de bénévoles</i>	<b>7,5</b> , nombre très variable entre 2 et > 20
<i>Nombre total d'interventions</i>	<b>35</b> pour la saison 2021-2022
<i>Prestations entreprise (surface, coût, date)</i>	Interventions gratuites IMPRO Hovia (ex Le Moulin Vert) Deux interventions gyrobroyage en 2019 (Pusmen et Ludré) coût ~ 15 k€ par Natura 2000
<i>Investissement des services techniques de la mairie</i>	<b>faible</b> ; <b>financement par la mairie de la lutte</b> pour l'achat des baccharraches, l'essence et l'huile des tronçonneuses, des collations...
<i>Sensibilisation des propriétaires privés (lettre, réunion, contacts,...)</i>	<b>ponctuelle</b> , envisagée par CAB Saint Armel avant campagne 2022-2023 ; participation active d'un propriétaire Forte implication des propriétaires des marais de Ludré et Pusmen
<i>Etat actuel de la situation de lutte en</i>	<b>Moitié</b> Trois gros spots (Enézy, Pusmen, P0206) pratiquement surveillance ; Un gros spot à traiter Ludré (Département + Particuliers) Beaucoup de pieds dispersés chez particuliers
<i>Surface infestée cartographiée</i>	<b>Diapositive suivante</b>

# Collectif anti-baccharis de Saint Armel



- Mise à jour par CAB Saint Armel de sa cartographie SIG à partir des cartographies Google Earth et en suivant les consignes du GT DDTM 56



## Chantiers 2019-2022 sur Enézy

- 2021-2022 ; rouge pointillé
- 2020-2021 : rouge continue
- 2019-2020 : vert
- Avant 2019 : bleu (inventaire incomplet)

# Le Hézo

Daniel LASNE (Associatif)

Marie BOURGAIN (Commune)



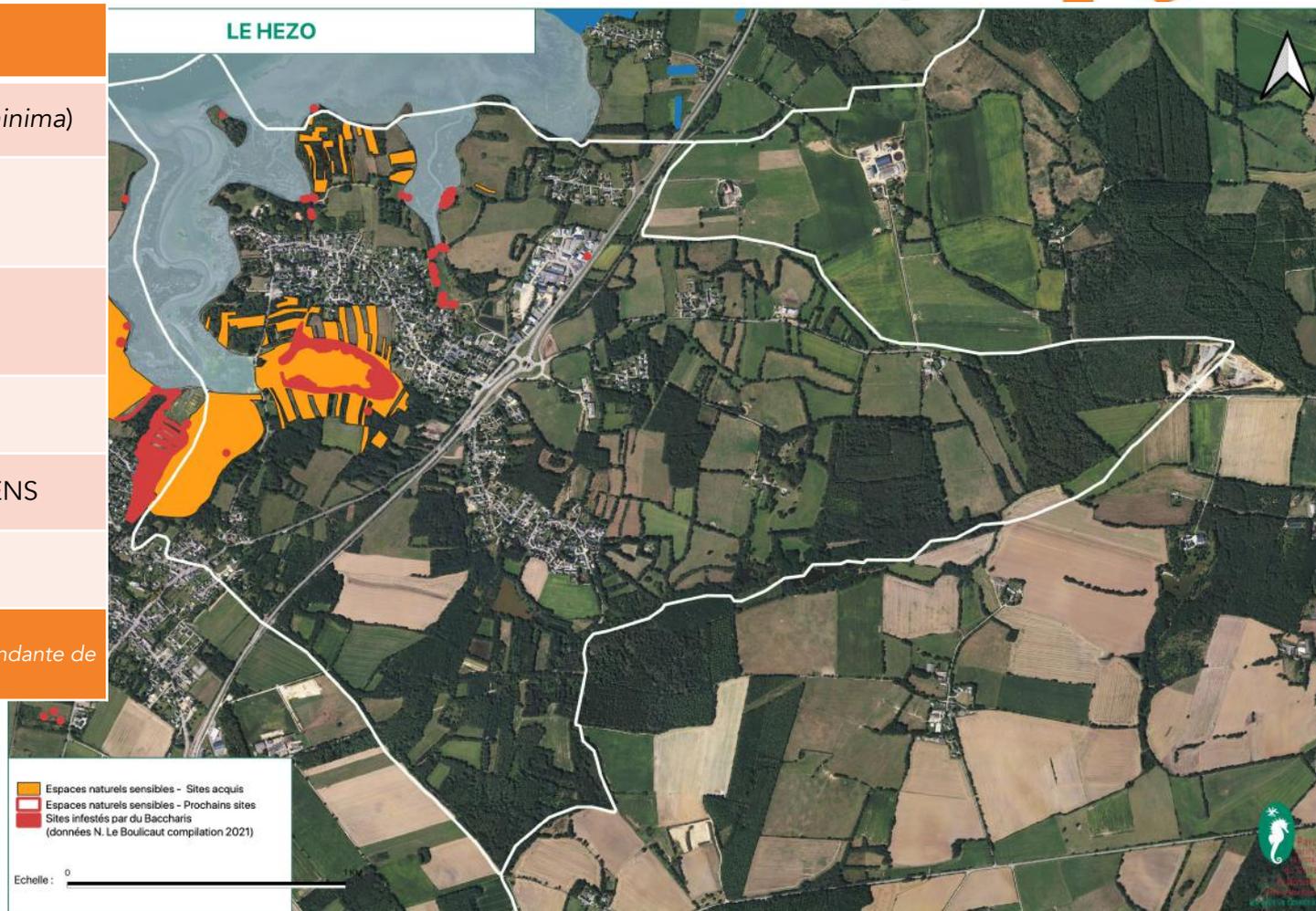
Collectif  
Anti-  
baccharis



Année de début de lutte	2018
Nombre total de chantiers*	5 chantiers (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	5 chantiers
Implication des services techniques	Oui
Prévention des privés	Oui
Financement de prestation	Non, hors site ENS
Surface infestée**	4 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé



Roselière des Barbichons le 7 Aout 2021



# Theix-Noyalou

Michel RIOU (Associatif)

Anne SIMONNET (Commune)

Collectif  
Anti-  
baccharis



Theix-Noyalou

— Teiz-Noalou —



Année de début de lutte	2016
Nombre total de chantiers*	14 chantiers (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	10 chantiers
Implication des services techniques	Oui Au début
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	3 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

THEIX-NOYALO



# Collectif anti-baccharis de Theix-Noyal



Une autre vie s'invente ici



# Séné

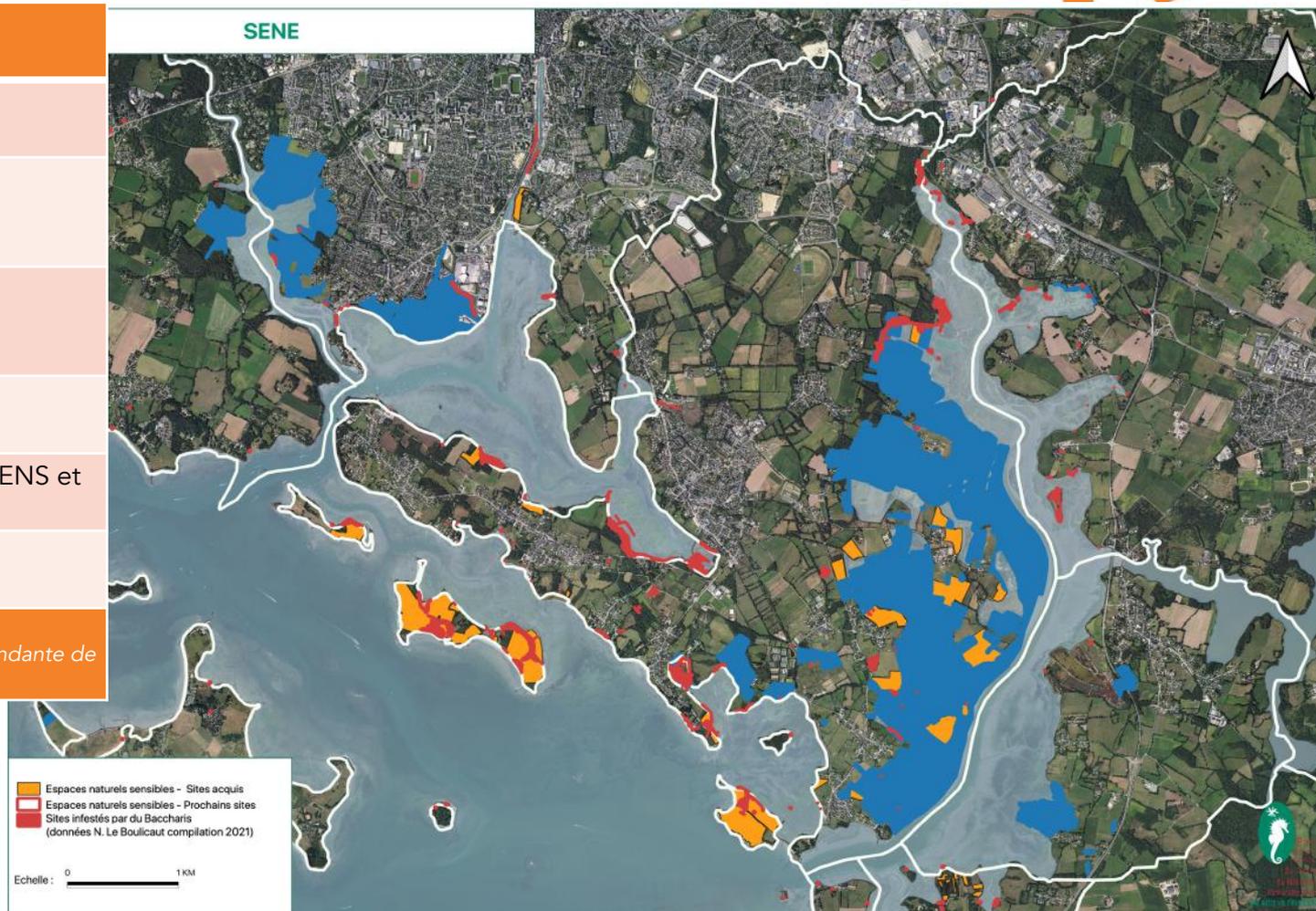
Daniel LASNE (Associatif)

Collectif  
Anti-  
baccharis



Année de début de lutte	2014
Nombre total de chantiers*	164 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	19 chantiers
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Oui Par courrier
Financement de prestation	Non, hors sites ENS et CdL
Surface infestée**	23 hectares

\*hors initiative individuelle  
\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé



Synthèse des chantiers de lutte anti-baccharis à SENE (8 années)										
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	TOTAL	Moyenne
	1	2	3	4	5	6	7	8		
Nb chantiers	21	22	26	19	22	19	16	19	164	20,5 / an
Nb jours	207	238	167	167	167	83	81	82	1192	149 j/an
Nb de pieds	81850	51490	91819	75092	77922	61826	114970	20800	575769	

- Depuis sept. 2014, pendant 8 années, plus de 20 chantiers par an (164 au total) représente 150 jours/an.
- Une estimation grossière aboutit à près de 600 000 pieds arrachés ou traités.
- Désormais l'accent est mis sur les 2 premiers mois (fin août – fin octobre) pour éliminer les pieds porteurs de graines (1 chantier par semaine).
- Le Conseil Départemental 56 missionne l'entreprise Dervenn depuis 10 ans à BOED avec de nombreux chantiers.



## RESULTATS pour SENE en mars 2022



Pour le Sud Séné (7ha), l'invasion n'est plus que **relictuelle**  
Une partie est en phase de surveillance

Pour le Nord (3ha) la moitié de la superficie est passée en  
pâturage bovin et donc l'invasion est quasi éradiquée, le reste est  
aussi en phase **relictuelle**.

Pour BOED (5ha), situation **relictuelle** pour plus de 80 % des  
foyers ; un gyro-broyage a été réalisé en décembre 2021 sur  
1,5ha les résultats sont encore à préciser .



Morboul en 2017



Le Pont Lisse en décembre 2016



# Vannes

Patrick LE TOQUIN (Commune)

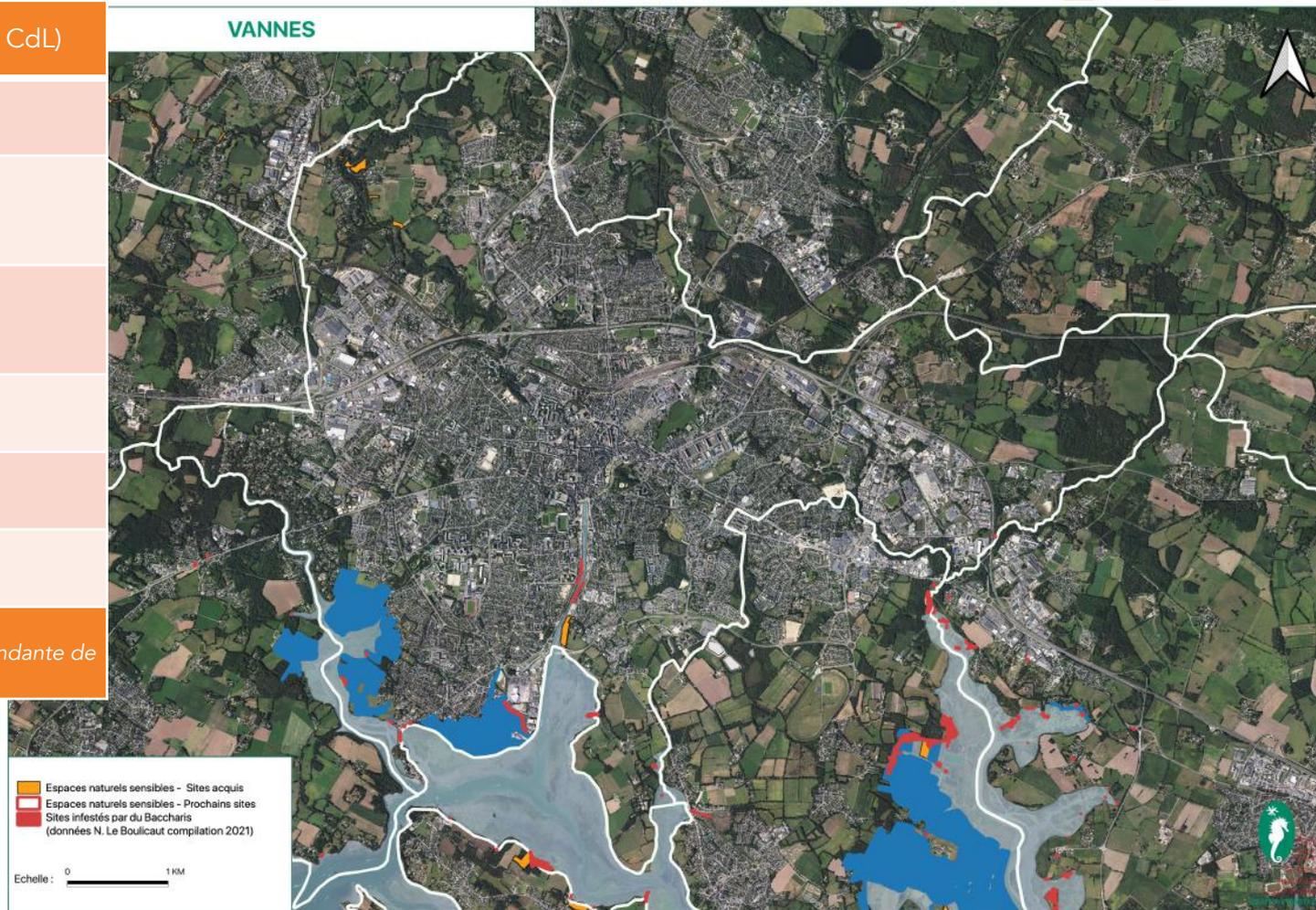
Stéphanie LE QUINTREC (Commune)



Année de début de lutte	2014 (hors sites CdL)
Nombre total de chantiers*	En régie
Nombre de chantiers 2021/2022	En régie
Implication des services techniques	Oui Uniquement
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	1,5 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé



# Arradon

Carine LE PIMPEC (Commune)

Association La Renverse



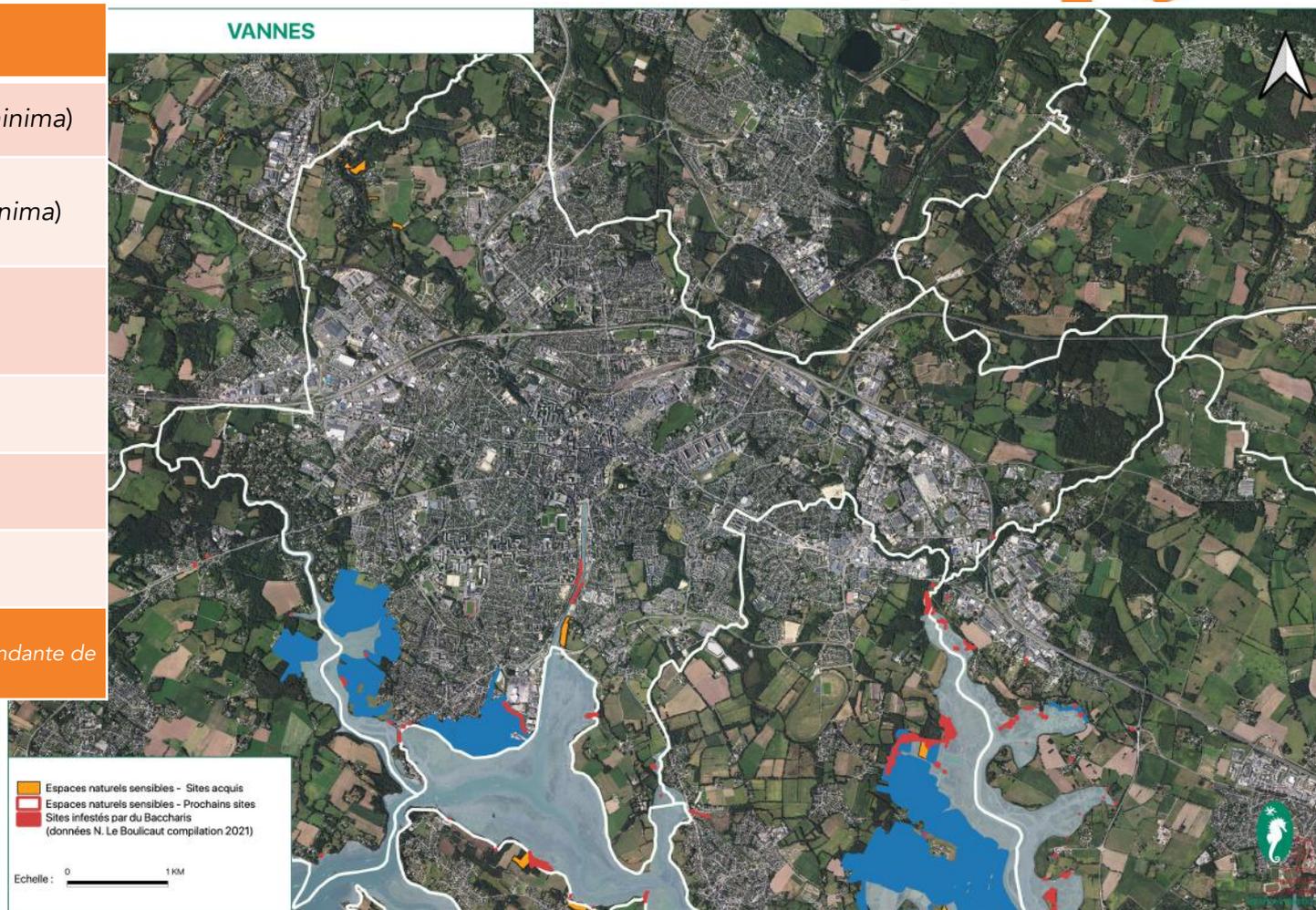
LA RENVERSE  
Collectif citoyen



Année de début de lutte	2016
Nombre total de chantiers*	4 chantiers (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	1 chantier (a minima)
Implication des services techniques	Oui Au début
Prévention des privés	Oui Au cas par cas
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	0,5 hectare

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé



# Ile d'Arz

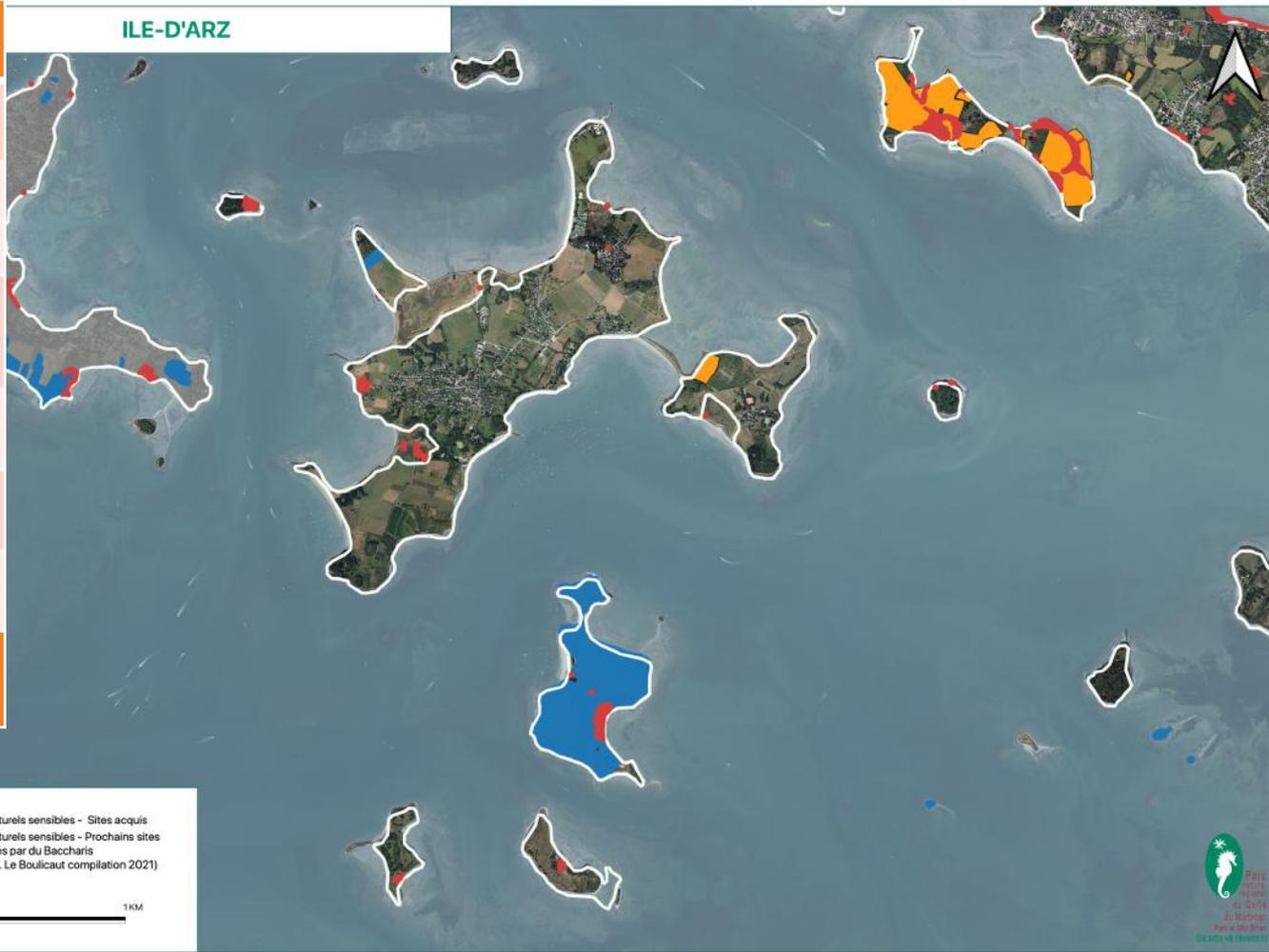
Clément KOUYOUMDJAN (Commune)

Sophie CONDE (Associatif)



Année de début de lutte	2021
Nombre total de chantiers*	6 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	5 chantiers
Implication des services techniques	A venir
Prévention des privés	Oui Au cas par cas
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	1 hectare

\*hors initiative individuelle  
\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé



# Ile aux Moines

Julien LEPELIER (Commune hors PNR)



Année de début de lutte	2021
Nombre total de chantiers*	En régie
Nombre de chantiers 2021/2022	En régie
Implication des services techniques	Oui Uniquement au travers agent CdL
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	2 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

## ILE-AUX-MOINES



➤ Campagne de sensibilisation des propriétaires privés à envisager au travers du programme ABC

# Ile Privées

Daniel LASNE (Associatif)

Xavier LE GALLO (PNR)



Collectif  
Anti-  
baccharis

- Chantiers réalisés en accord avec les propriétaires privés sur les îles d'Iluric, de Spirenn, Er Runio et Godec
- Partenariat avec le club kayak de Vannes (CKCV)



# Commune par commune



## 2 / Secteur centre

*Rivière de Noyal*  
*Rivière de Vannes*  
*Les îles du Golfe*

Saint-Armel  
Le Hézo  
Theix-Noyal  
Séné  
Vannes  
Arradon  
Ile d'Arz  
Ile-aux-Moines

Bilan présenté par le Collectif  
Anti-Baccharis (CAB)  
Bilan présenté par le PNR

## 3 / Secteur nord-ouest

*Rivière d'Auray et du Bono*  
*Rivière de Crac'h*

Baden  
Larmor-Baden  
Plougoumelen  
Le Bono  
Auray  
Pluneret  
Crac'h  
Saint-Philibert  
Locmariaquer



## 1 / Secteur sud-est

*Presqu'île de Rhuy*  
*Rivière de Pénerf*

Arzon  
Saint-Gildas-de-Rhuy  
Sarzeau  
Le Tour-du-Parc  
Ambon  
Surzur  
Damgan

24 des 35 communes du Parc sont concernées par la présence de baccharis (dont 2 hors-Parc)

# Baden

Guy BEZILLE, Michel SOULA (Associatif)  
Michel BORNE, Daniel LASNE (Associatif)



Année de début de lutte	2014
Nombre total de chantiers*	40 (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	25
Implication des services techniques	Oui
Prévention des privés	Oui Au cas par cas
Financement de prestation	Oui, moutons-gloutons et traction équine Financements privés et communaux
Surface infestée**	20 hectares
*hors initiative individuelle **valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé	



# Baden

**Guy BEZILLE (Associatif)**  
**Michel BORNE (Associatif)**  
**Michel SOULA (Associatif)**



**Collectif  
Anti-  
baccharis**



- Nombre moyen de bénévoles : 4 groupes de bénévoles d'une douzaine de personnes
- Prestation entreprise : 2 jours d'intervention de 2 chevaux et de leur conductrice pour arrachage d'une centaine de pieds (budget Mairie Baden)
- Investissement des services techniques de la mairie : fournissent du matériel spécialisé et nettoient les sentiers. 7 secteurs de sentiers couverts par des veilleurs bénévoles qui sont sensibilisés sur le baccharis.
- Sensibilisation des propriétaires privés (lettre, réunion, contacts,...) : voir Mairie, reçu modèle lettre et élaboré un flyer pour sensibiliser les propriétaires
- Etat actuel de la situation de lutte : 2 polygones comme tel sur l'estran : Rohello et côte entre pointe du Blair et Moulin de baden , soit 150 à 200 pieds arrachés environ



# Baden

Daniel LASNE (Associatif)



## ➤ Étang de Toulvern

A bénéficié d'un contrat Natura 2000 en sept 2018 ce qui a permis un gyrobroyage de 4ha de baccharis sur le pourtour de l'étang, complété par de la traction équine.

Convention de gestion avec Bretagne Vivante. Chaque année les repousses sont arrachées par la famille et des bénévoles (et lycée Kerplouz en 2019)



➤ Discussions en cours pour des contrats Natura 2000 sur **l'étang du Moulin de Baden et l'étang du Pont Neuf**

➤ L'île de Runio a également été « nettoyée » en août 2020 par le CAB-BV

# Larmor-Baden (hors PNR)

Daniel LASNE (Associatif)

Jérôme LEBRETON (Conservatoire du littoral)



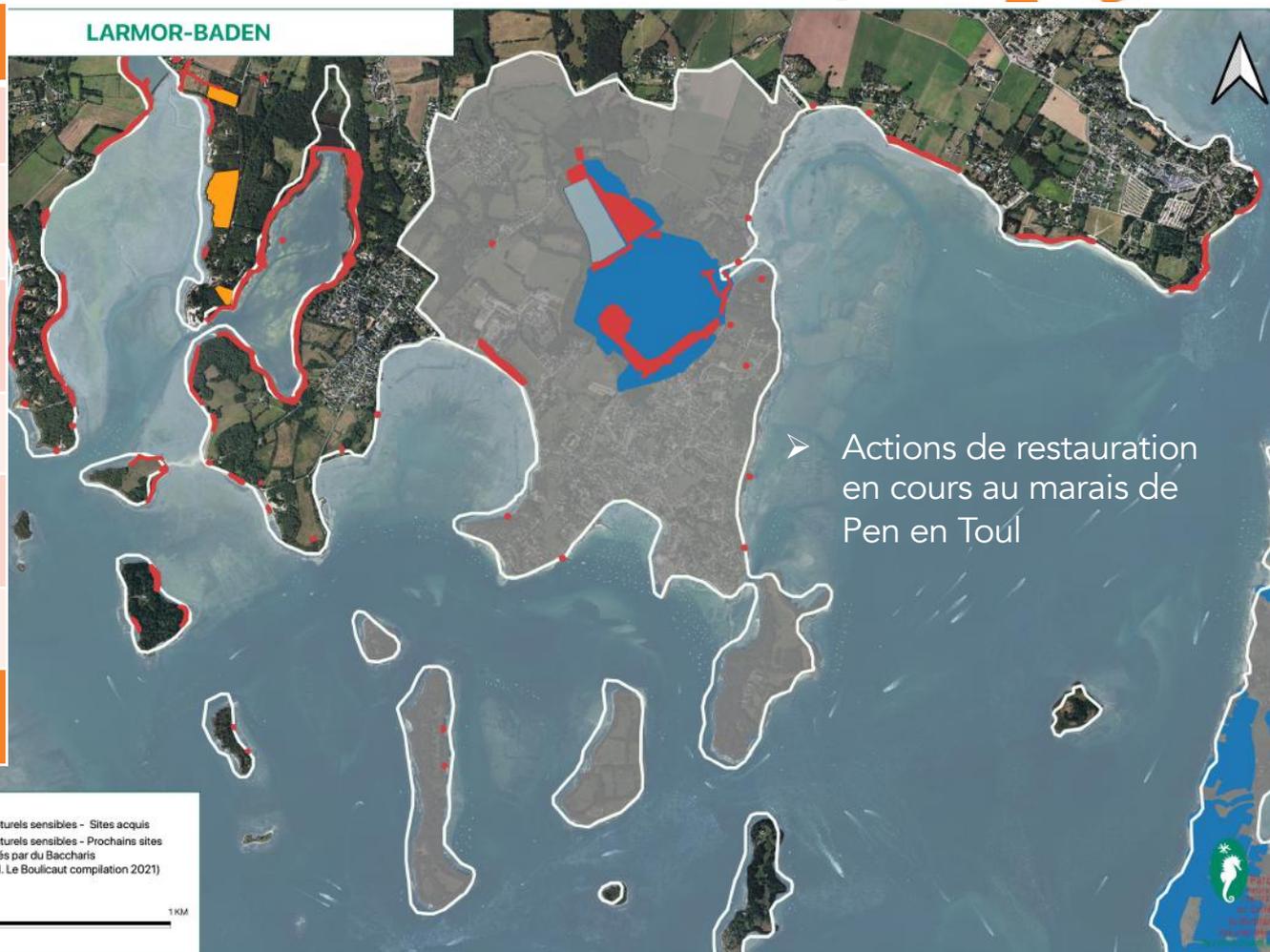
LARMOR - BADEN

Le Côté du Golfe du Morbihan



Année de début de lutte	2015
Nombre total de chantiers*	
Nombre de chantiers 2021/2022	
Implication des services techniques	Oui Arrachage mécanique à La Saline
Prévention des privés	Oui Au cas par cas
Financement de prestation	Oui, mécanisation pelleteuse au camping de Kereden
Surface infestée**	10 hectares
<i>*hors initiative individuelle</i> <i>**valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé</i>	

## LARMOR-BADEN



# Plougoumelen

Patrick CAMUS (Commune)

Christian FONTAINE (Associatif)

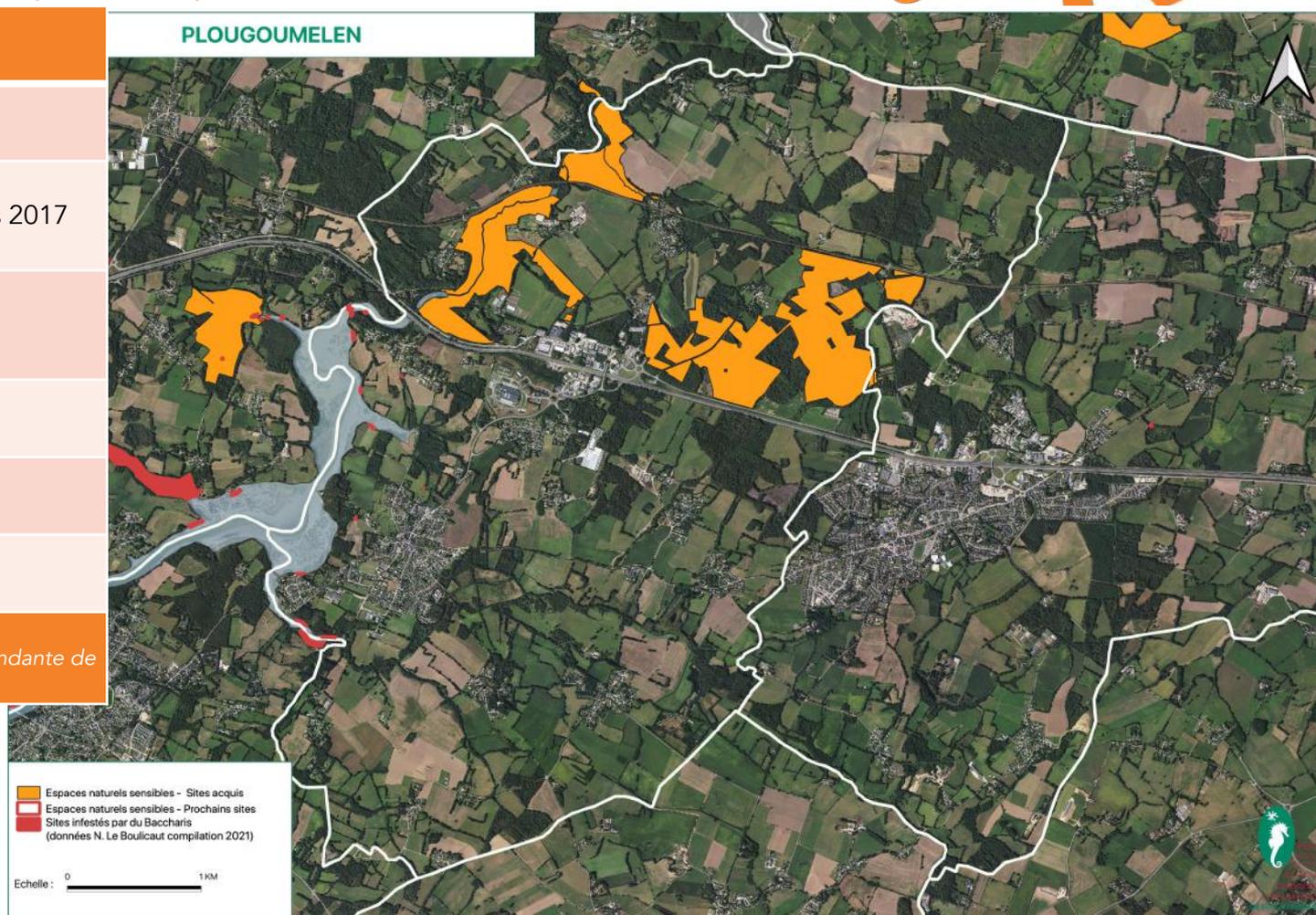


Année de début de lutte	2014
Nombre total de chantiers*	5 (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	En veille depuis 2017
Implication des services techniques	Oui
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	< 1 hectare

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

- Action à prévoir sur le site privé du Moulin de Pont-Sal



# Le Bono

Alain Brulé (Commune)



Année de début de lutte	2021
Nombre total de chantiers*	2 chantiers (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	2 chantiers
Implication des services techniques	Oui Arrachage au tracteur sur les terre-pleins
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	> 1 hectare

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

- Actions à prévoir en Baie de Kerdréan et sur le site de la chapelle Notre-Dame de Becquerel



# Auray

Hugo ROBERT (PNR)

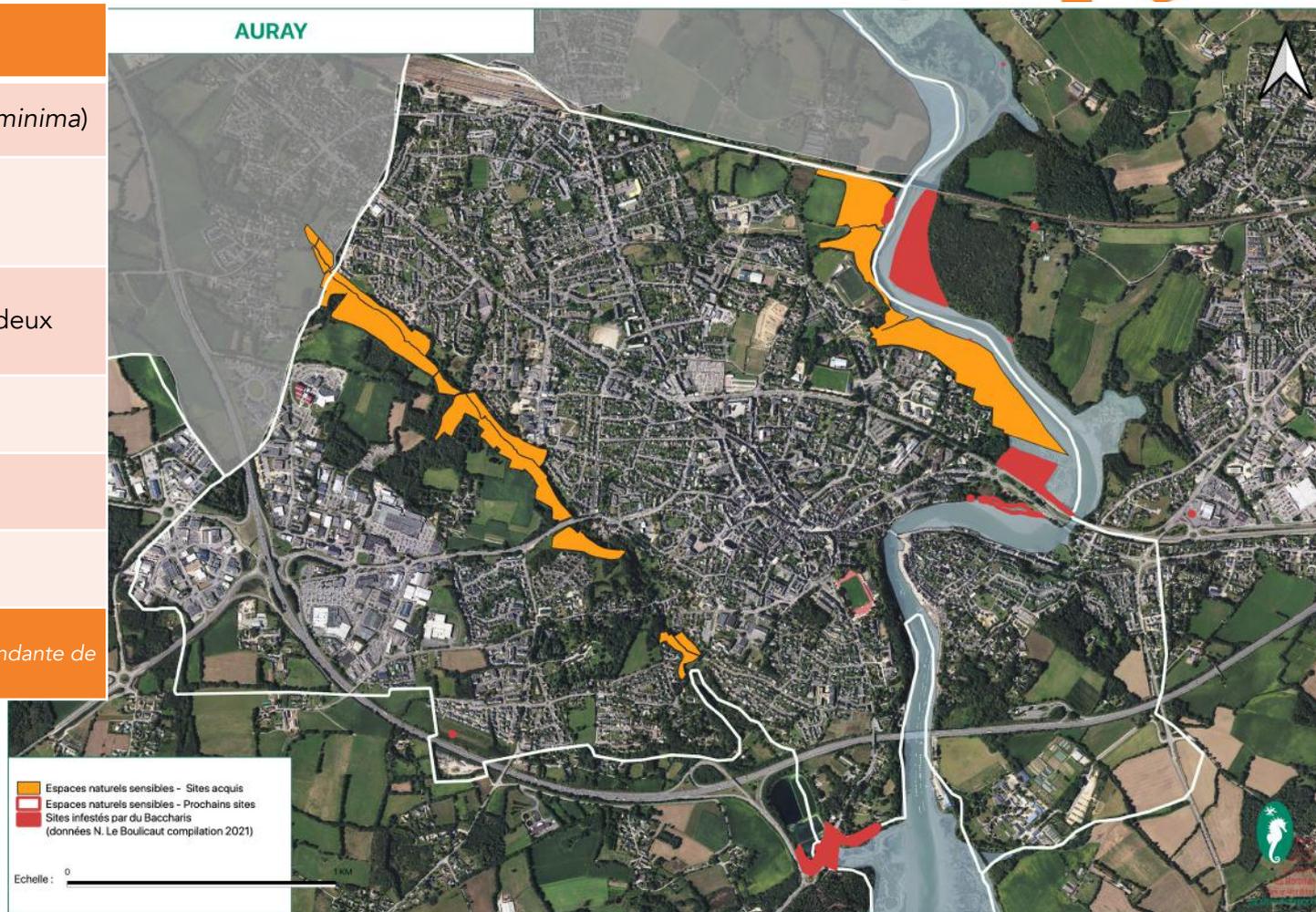


Année de début de lutte	2021
Nombre total de chantiers*	12 chantiers (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	7 chantiers
Implication des services techniques	Oui Fabrication de deux baccharraches
Prévention des privés	Non
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	2,5 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

➤ 80 % du site de la Terre-Rouge traité



# Pluneret

Nicolas LEGROS (Commune)

Pierre GALLENE (Commune)



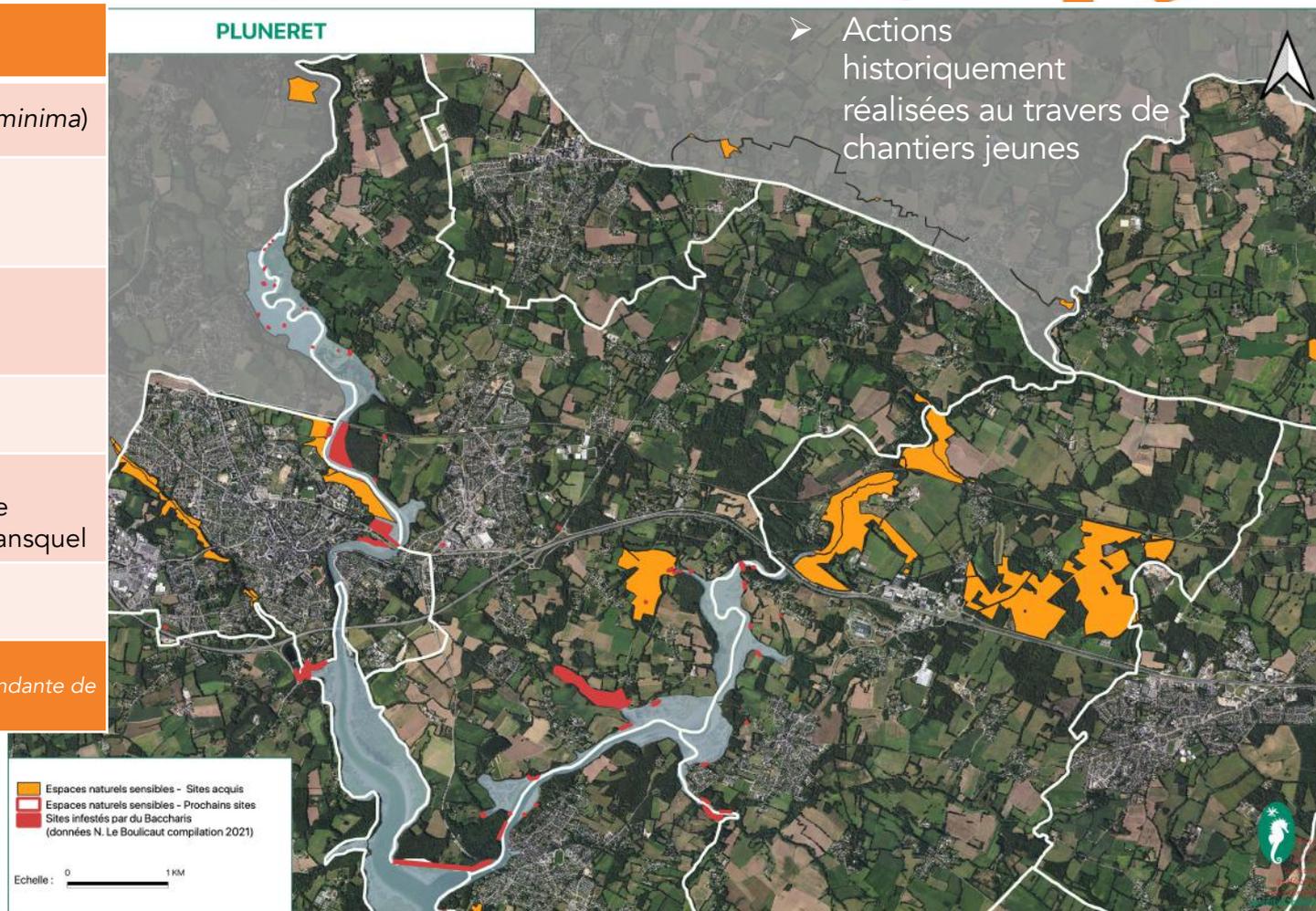
PLUNERET



Année de début de lutte	2015
Nombre total de chantiers*	20 chantiers (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	2 chantiers
Implication des services techniques	Non
Prévention des privés	Oui Au cas par cas
Financement de prestation	Oui Marais privés de Kermadio et Bransquel
Surface infestée**	16 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé





## Intervention en marais privé : Kermadio

- Réhabilitation du marais réalisée au premier trimestre 2021 par convention entre les Propriétaires et Bretagne Vivante, grâce à une subvention de 10 000 € de l'Agence de l'eau :

<http://collectif-anti-baccharis.org/restauration-du-marais-de-kermadio-a-plunet-morbihan-les-3-ha-de-baccharis-sont-elimines/>

- Bilan : 3 ha de baccharis éliminés par gyro-broyage et remise en eau de mer du marais.
- L'entretien des baccharis de la digue s'est poursuivi en octobre 2021



# Pluneret

## Intervention en marais privé : Bransquel

- Le propriétaire a commencé à s'en préoccuper en 2019
- La Réserve de Séné l'a orienté vers un gyrobroyage par Moutons-Gloutons (4000 m<sup>2</sup> pour 3900 €)



# Pluneret

## Projet de Paysage



### Intervention en marais privé : Bransquel

- De nouvelles germinations entraîneront un traitement complémentaire, à définir, contacts en cours)
- 2 chantiers complémentaires avec les animations nature de la mairie (Pierre Gallène)



# Crac'h

Ronan LE DELEZIR (Commune)

Danièle BODET (Associatif)

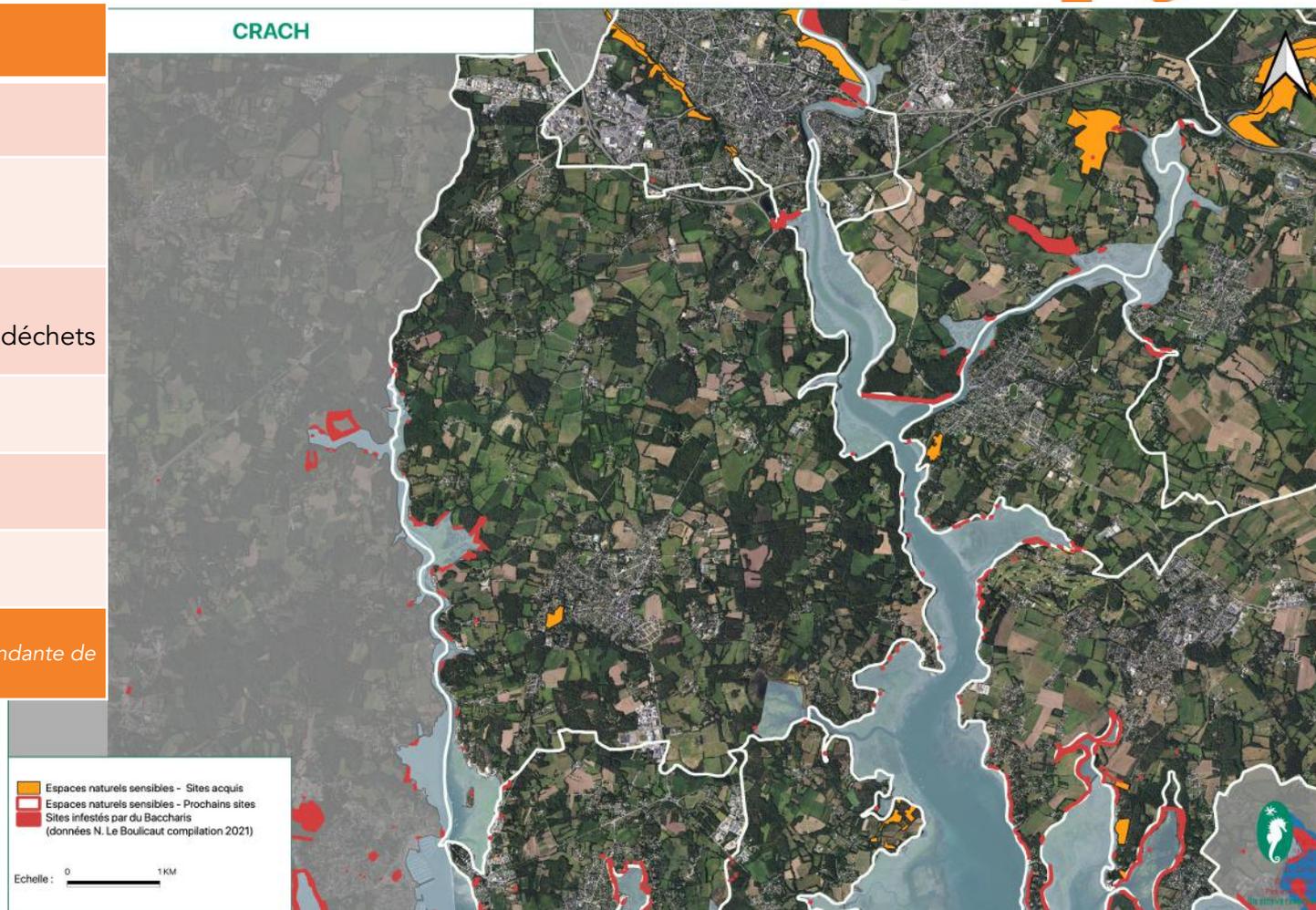


Année de début de lutte	2016
Nombre total de chantiers*	32 chantiers
Nombre de chantiers 2021/2022	2
Implication des services techniques	Oui Traitement des déchets
Prévention des privés	Oui Verbal
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	6 hectares

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

CRACH





- **Nombre moyen de bénévoles** : 8
- Travaux essentiellement sur DPM et pour cela contacts avec les Affaires Maritimes (s'assurer de l'occupation des terre-pleins d'ostréiculture (AOT ou autres) - autorisation d'un accès au DPM sur terrain privé pour cela contact et autorisation écrite.
- **Etat actuel de la situation de lutte**
  - Baie de St-Jean : satisfaisant pour toutes les parties accessibles (route et sentiers) les repousses se font rares mais à surveiller.
  - Nombreux autres sites de baccharis subsistent car non accessibles pour la plupart et aussi "conflits" de voisinage.
- **Contacts et perspectives 2022-2023**
  - Possibilité de chantiers pour 2022-2023 à la suite de Kercado (bord rivière d'Auray) sur DPM et parcelles privées pour lesquelles les propriétaires aideront jusqu'en limite du barrage (propriété DIGNE).
  - Puis en remontant vers Auray perspective de rencontres des propriétaires impactés pour autorisation d'accès au DPM impactés (à suivre).
  - Veille et reprises des anciens chantiers pour surveillance et éradication des repousses éventuelles .

# Saint-Philibert

Marine BARDOU (Commune)

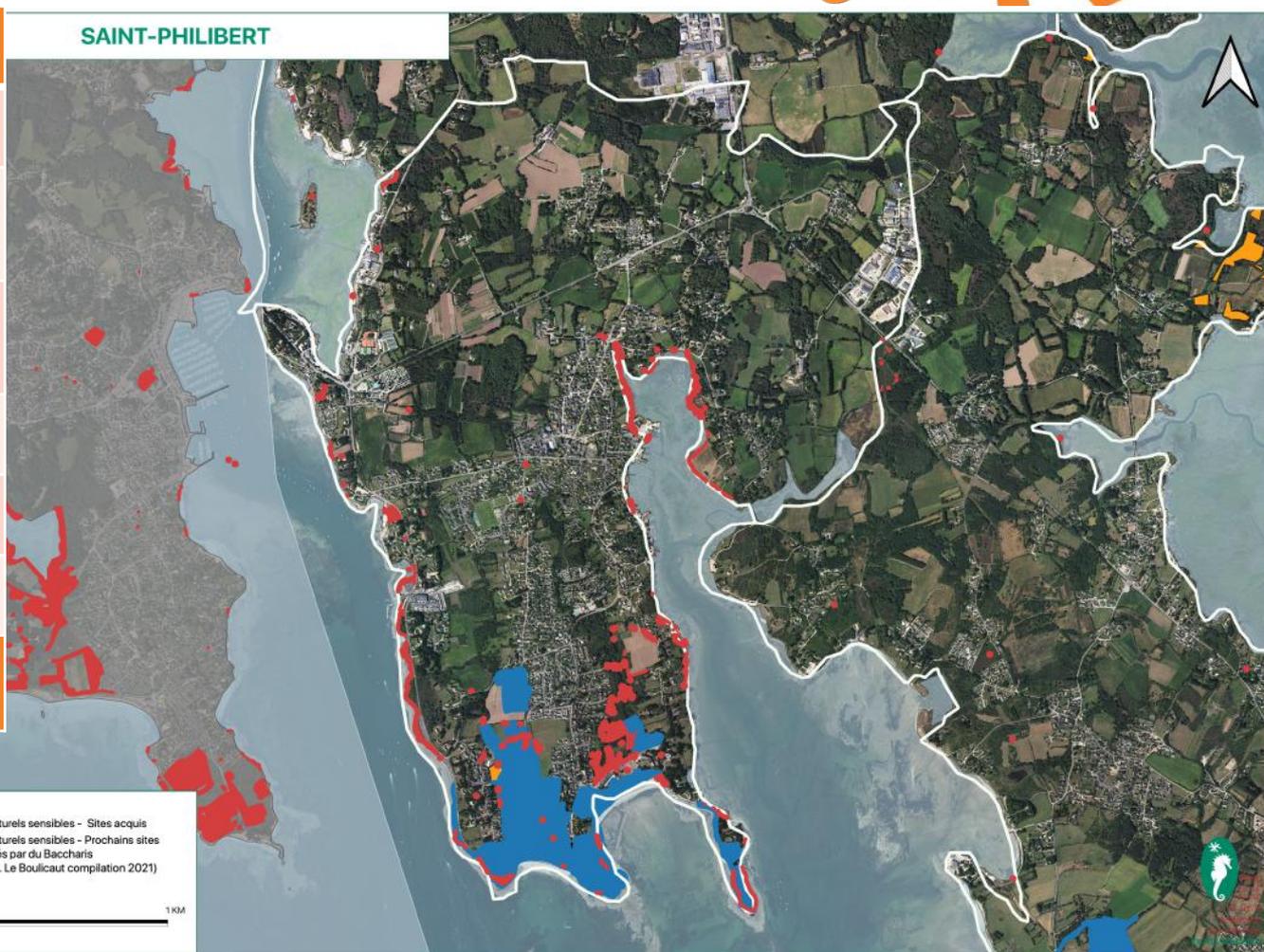


Message



Année de début de lutte	2018 (hors site CdL)
Nombre total de chantiers*	18
Nombre de chantiers 2021/2022	4
Implication des services techniques	Oui En soutien des chantiers participatifs
Prévention des privés	Oui Par courrier
Financement de prestation	Non
Surface infestée**	11 hectares

\*hors initiative individuelle  
\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé



# Locmariaquer

Jacques MADEC (Commune)

Garde du littoral (Commune)



Collectif  
Anti-  
baccharis

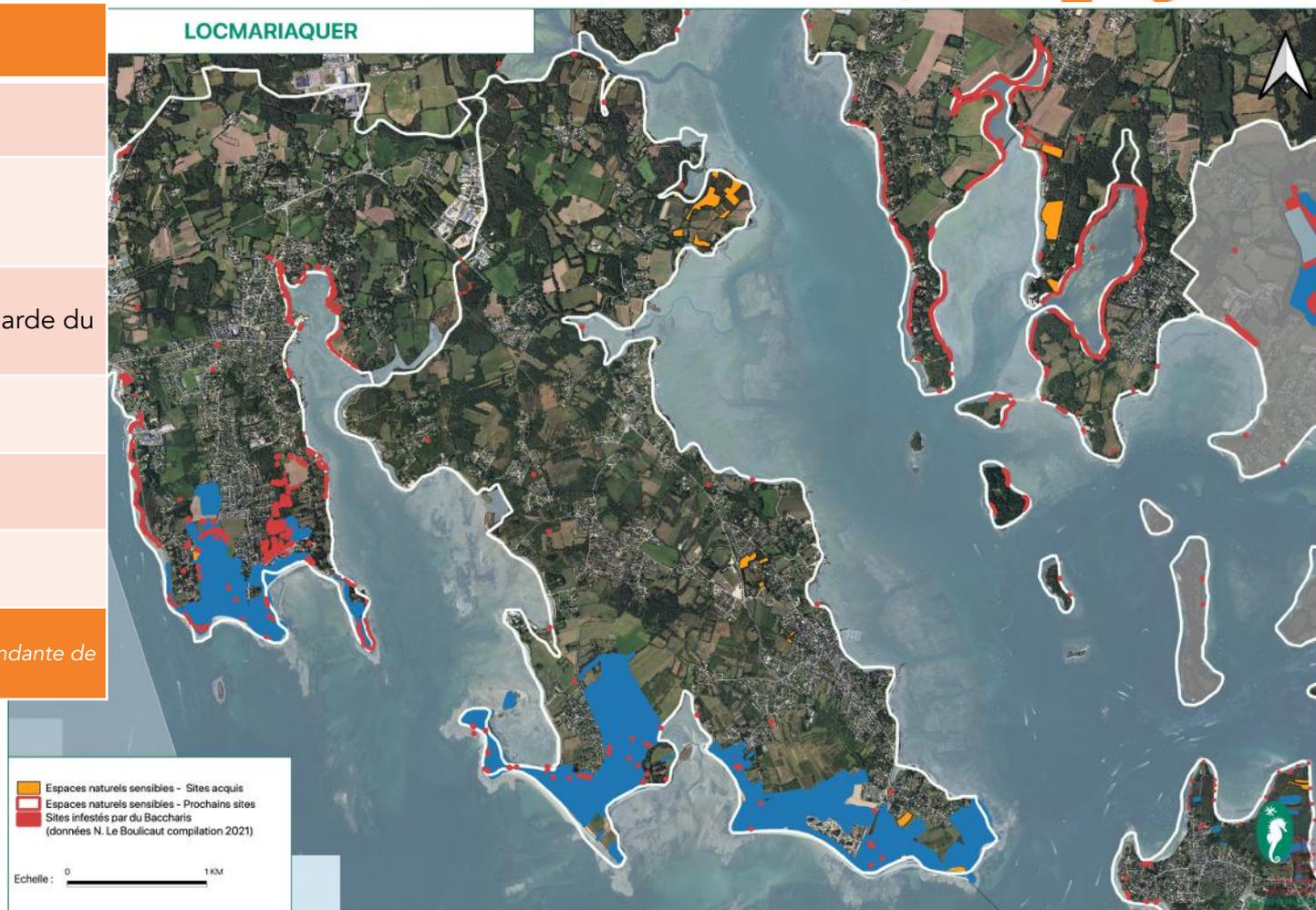


Année de début de lutte	2005
Nombre total de chantiers*	20 (a minima)
Nombre de chantiers 2021/2022	1 Hors sites CdL
Implication des services techniques	Oui En soutien du garde du littoral
Prévention des privés	Oui
Financement de prestation	Non Hors sites CdL
Surface infestée**	2 hectares !!

\*hors initiative individuelle

\*\*valeur estimative non précise, dépendante de l'effort de prospection terrain réalisé

LOCMARIAQUER





François QUENOT, 2005

- L'un des tout premiers chantiers de lutte anti-baccharis du Parc mené dans les marais de Brennegi (site du Conservatoire du littoral)



- Expérimentation d'un palan en 2010

# Commune par commune



## 2 / Secteur centre

*Rivière de Noyal*  
*Rivière de Vannes*  
*Les îles du Golfe*

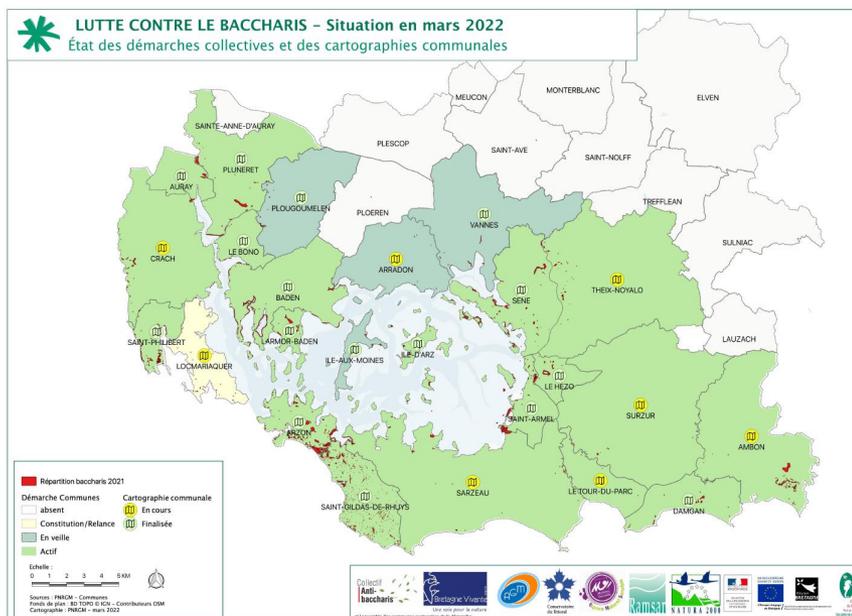
Saint-Armel  
Le Hézo  
Theix-Noyal  
Séné  
Vannes  
Arradon  
Ile d'Arz  
Ile-aux-Moines

Bilan présenté par le Collectif  
Anti-Baccharis (CAB)  
Bilan présenté par le PNR

## 3 / Secteur nord-ouest

*Rivière d'Auray et du Bono*  
*Rivière de Crac'h*

Baden  
Larmor-Baden  
Plougoumelen  
Le Bono  
Auray  
Pluneret  
Crac'h  
Saint-Philibert  
Locmariaquer



## 1 / Secteur sud-est

*Presqu'île de Rhuys*  
*Rivière de Pénerf*

Arzon  
Saint-Gildas-de-Rhuys  
Sarzeau  
Le Tour-du-Parc  
Ambon  
Surzur  
Damgan

24 des 35 communes du Parc sont concernées par la présence de baccharis (dont 2 hors-Parc)



## V. Discussion - Limites et perspectives (30 min)



# Actualités sur les techniques de lutte



## Capitalisation des expériences - dissémination

### 3.2.4. Synthèse des méthodes

Tableau 4 : Synthèse des méthodes identifiant leur objectif de gestion, leurs limites et leurs impacts pour le milieu récepteur

Méthode	Objectif	Taille des individus	Limites	Impacts sur le milieu (*)	En combinaison
Arrachage manuel	Éradication	Plants de petite taille (20 cm à 1 m)	Nécessité de bien arracher tout le système racinaire ; Jeunes plants uniquement Surtout pour les petites surfaces	-	Contrôle des rejets par arrachage manuel
Levier d'arrachage	Éradication	Plants de taille moyenne (1 m à 2,5 m)	Perturbation du sol, poids des outils. Surtout pour les petites surfaces	+	Contrôle des rejets par arrachage manuel
Arrachage mécanique	Éradication	Plants de taille moyenne à grande (1 m à 3 m) et de gros diamètre (6 à 30 cm)	Coût important, mise à nu du sol ; perturbations relativement importantes au niveau du sol	++	Contrôle des rejets par arrachage manuel
Cerclage / anelage	Éradication	Gros (6 à 30 cm de diamètre)	Limite mais n'empêche pas la reproduction	-	Contrôle des rejets par arrachage manuel / Coupe des branches femelles
Dévitilisation de souche	Éradication	Gros (6 à 30 cm de diamètre)	Sur les arbustes de plus de 2m50 ; utilisation du sel non autorisée	+	Coupe
Coupe	Éradication / Contrôle	Gros (6 à 30 cm de diamètre)	Doit être répétée tous les ans, repousse plus vigoureuse	-	Dévitilisation des souches et pâturage et arrachage plantules
Gyrobroyage	Éradication / Contrôle	Gros (6 à 30 cm de diamètre)	Risque d'engendrer une repousse plus importante	++	Contrôle des rejets par coupe ou arrachage manuel / Pâturage et arrachage plantules
Coupe des branches femelles	Contrôle	Gros (6 à 30 cm de diamètre)	Doit être répétée tous les ans	-	Pâturage
Pâturage	Contrôle	Plants de petite taille (20 cm à 1 m)	Forte pression de pâturage ; non sélective	++	Gyrobroyage
Inondation prolongée	Contrôle	Tout type	Risque de modification du cortège végétal	+	Pâturage

(\*) (-) milieu peu perturbé ; (+) milieu perturbé ; (++) milieu très perturbé

Tableau récapitulatif issu de la Stratégie nationale de gestion spécifique au *Baccharis halimifolia* (en cours de validation)

# Actualités sur les techniques de lutte



## Production et mise à disposition de baccharrache (1)

- De nombreuses améliorations apportées depuis la première version (actuellement V4)
- Partenariat historique CAB-Lycée Jean-Géhenno (Vannes) et tests auprès d'autres structures de production (ESAT Saint-George, ST Auray, etc.)
- Achat et distribution aux communes :

PNRGM			
Secteur	Communes	Version	Nombre
Sud-Est	Ambon/Damgan	V1	2
Sud-Est	Sarzeau	V2	4
Sud-Est	Arzon	V3	4
Nord-Est	Pluneret	V2	2
Nord-Est	Crac'h	V3	2
Centre	Vannes (PNR)	V2+V3	8
Mairies			
Centre	ST Vannes	V1	2
Nord-Est	ST Auray	V3	2

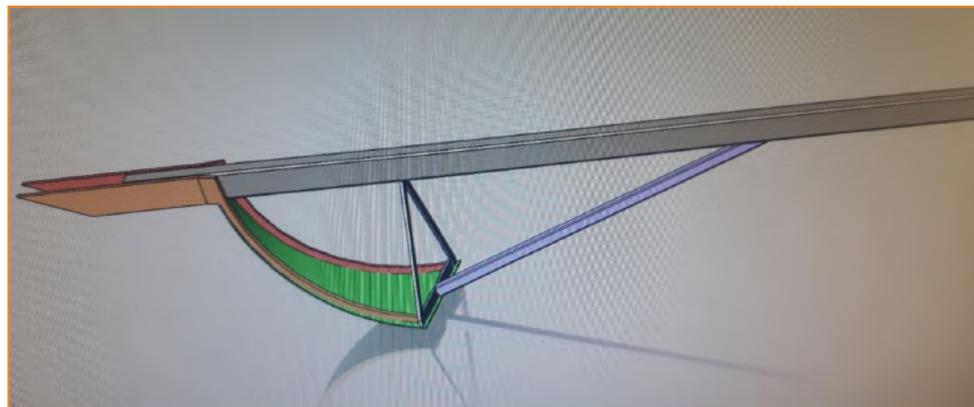


# Actualités sur les techniques de lutte



## Production et mise à disposition de baccharrache (2)

- Matériaux pour la réalisation de 100 outils commandé par le CAB et stocké au Lycée Guéhenno
- 20 outils fabriqués à ce jour
- Une trentaine supplémentaire d'ici juin
- Le prix de vente sera de 60 € - poids 4,3 kg



# Actualités sur les techniques de lutte



## Dévitalisation au sel (de déneigement)

Utilisation désormais confortée réglementairement dans le cadre de la lutte



- La coupe à la tronçonneuse doit être faite au plus prêt du sol et assez horizontale
- Le sel doit être déposé au plus vite sur la souche et en débord sur une épaisseur d'environ 1 ou 2 cm
- La dévitalisation peut demander plusieurs semaines ou mois

En cas de rejets, ne pas les couper, et tenter de les arracher en tirant vers le bas, ce qui doit arracher un morceau de souche et remettre une poignée de sel sur l'écorchure.

# Mobilisation bénévole



## Actions de mobilisations

- Des démarches partenariales engagées : Surfrider Foundation, Eau & Rivière de Bretagne, Maison d'Animation et des Loisirs d'Auray, Mouvements scouts...
- Sollicitation des Comité d'entreprises : échec !
- Mobilisation bénévole dans l'ensemble des communes, mais fragile pour certaines ⇔ animation/diffusion large de l'information au niveau communal
- Leviers : démarche ABC, démarches locales (chèque vacances...)

Contexte  
Covid/Post-Covid



# Intervention en propriétés privées - réglementation

## Loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics

Dernière mise à jour des données de ce texte : 01 janvier 2020

### Article 1

#### Modifié par Ordonnance n°2019-964 du 18 septembre 2019 - art. 35 (VD)

Les agents de l'administration ou les personnes auxquelles elle délègue ses droits, ne peuvent pénétrer dans les propriétés privées pour y exécuter les opérations nécessaires à l'étude des projets de travaux publics, civils ou militaires, exécutés pour le compte de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements, ainsi que des établissements publics, qu'en vertu d'un arrêté préfectoral indiquant les communes sur le territoire desquelles les études doivent être faites. L'arrêté est affiché à la mairie de ces communes au moins dix jours avant, et doit être représenté à toute réquisition.

L'introduction des agents de l'administration ou des particuliers à qui elle délègue ses droits, ne peut être autorisée à l'intérieur des maisons d'habitation ; dans les autres propriétés closes, elle ne peut avoir lieu que cinq jours après notification au propriétaire, ou, en son absence, au gardien la propriété.

Analyse juridique - quels leviers opérationnels pour contraindre ?

*Travaux en cours*



Une autre vie s'invente ici



PRÉFET DU MORBIHAN

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
Service Eau, Nature et Biodiversité

**Arrêté relatif à la lutte contre le Baccharis (*Baccharis halimifolia*), espèce exotique envahissante, sur le territoire du département du Morbihan**

Le préfet du Morbihan,  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

**VU** le règlement (UE) 1143/2014 du parlement européen et du conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ;

Leviers financiers : contrat Natura 2000, etc.



**Merci à tous de votre attention et  
pour votre implication dans la  
préservation de notre territoire !**

